

MIGRATION MIXTE EN MILIEU URBAIN

Explorer les risques, les opportunités et
l'impact de COVID-19 sur les réfugiés et les
migrants dans le Grand Tunis et à Bamako



« Venir à Tunis n'était pas vraiment un choix délibéré. C'était un choix parce que la personne que je connaissais m'avait parlé de ce qu'était Tunis. Mais il a menti un peu sur le salaire et sur le travail. Il m'avait dit que le travail était très bien payé mais il m'a donné le taux en CFA et non en dinars. »

Ivoirienne, âge inconnu, La Marsa

« Bamako n'est qu'un tremplin parce que je n'ai pas pu aller là où je voulais aller. Donc, je me suis retrouvé coincé ici. Maintenant, je fais de mon mieux pour retourner à Dakar mais avec le coronavirus, les routes et les lieux sont fermés. En ce moment, j'entends dire qu'il y a des réouvertures mais j'attends un peu parce que je n'ai pas d'argent en main. »

Libérienne, âge inconnu, Sotuba ACI

Crédit photo de la couverture :
Malek Khemiri, Tunis, 2020

Remerciements

Recherché et écrit par : Imen Aouani (MMC Afrique du Nord), Yéhiya Dicko (MMC Afrique de l'Ouest), Jessamy Garver-Affeldt (MMC Afrique de l'Ouest), Maxime Giraudet (MMC Afrique du Nord) et Jim van Moorsel (MMC Afrique du Nord).

Révisé par : Ayla Bonfiglio (MMC Afrique du Nord), Aurélia Donnard (MMC Afrique de l'Ouest) et Roberto Forin (MMC Genève).

Remerciement : Francesco Coccoli (MMC Genève), Ana-Maria Murphy-Teixidor (MMC Afrique du Nord) et Ibrahima Sagne (MMC Afrique de l'Ouest) pour l'analyse des données 4Mi ; et à toute l'équipe MMC/4Mi en Tunisie et au Mali pour leur mise en œuvre du 4Mi.

Mise en page et conception : Ziad Alhemdi et Simon Pegler.

Citation suggérée* :

Pour l'étude de cas de Bamako : MMC (2020), Migration mixte en milieu urbain - Bamako, disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mixedmigration.org/resource/urban-case-study-bamako/>

Pour l'étude de cas de Tunis : MMC (2020), Migration mixte en milieu urbain - Tunis, disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mixedmigration.org/resource/urban-case-study-tunis/>

À propos de ce rapport

Ce rapport a été mandaté et financé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) dans le cadre d'un partenariat avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM) et d'une collaboration avec le Centre sur la Migration Mixte (MMC). Le MMC était responsable de la collecte des données et a rédigé ce rapport avec le soutien du CIDPM. L'Union européenne (UE) et le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) britannique ont soutenu la collecte d'une partie des données sur lesquelles repose cette étude.

Ce rapport est une contribution à la vision du MMC selon laquelle les politiques migratoires, les réponses et le débat public sont basés sur des preuves crédibles, une compréhension nuancée de la migration mixte, plaçant les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en mouvement au centre. Plus précisément, il contribue au deuxième objectif stratégique du MMC, qui

est de contribuer à des politiques et des débats sur les migrations mieux informés et fondés sur des preuves.

Le rapport présente deux études de cas sur la migration mixte en milieu urbain, menées simultanément et indépendamment dans le Grand Tunis (Tunisie) et à Bamako (Mali) entre août et septembre 2020. Les deux études de cas, après un bref aperçu de la dynamique actuelle des migrations mixtes dans les deux villes et des cadres nationaux respectifs des politiques migratoires, cherchent à explorer la dynamique des migrations mixtes à partir de trois optiques thématiques complémentaires : 1) Tunis et Bamako comme villes d'opportunités ; 2) Tunis et Bamako comme villes de risques et 3) Tunis et Bamako pendant la pandémie COVID-19. Les méthodes de recherche utilisées, les sources de données et la structure d'analyse ont été harmonisées dans les deux études, afin de permettre au lecteur de comparer la situation spécifique des réfugiés et des migrants dans les deux villes.

Outre les études de cas de Bamako et de Tunis incluses dans ce rapport, le MMC a réalisé des études de cas urbaines similaires à Bogota, Nairobi et Kuala Lumpur, que vous pouvez consulter ici :

[Etude de cas sur Bogota](#)

[Etude de cas sur Nairobi](#)

[Etude de cas sur Kuala Lumpur](#)

Par ailleurs, l'édition 2020 du rapport thématique annuel de la MMC, le Mixed Migration Review, est consacrée au thème des migrations urbaines et peut être consultée ici :

[Mixed Migration Review 2020](#)

Les informations et les opinions présentées dans ce rapport sont celles de l'auteur et du MMC et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) ou de l'un des donateurs qui soutiennent le travail du MMC ou ce rapport. Le contenu de ce rapport relève entièrement de la responsabilité du MMC.

* Les deux études, fusionnées dans le présent rapport pour faciliter leur partage avec les membres du Processus de Rabat, sont aussi publiées séparément (dans le cadre d'une série d'études sur la migration) avec des études similaires réalisées à Bogota, Kuala Lumpur et Nairobi, d'où les deux citations distinctes suggérées.

Avant-propos

Par Martijn Pluim, directeur des Dialogues et de la Coopération sur les Migrations, Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires; le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (France); et Roberto Forin, coordinateur globale du programme, Centre sur la Migration Mixte.

Nous vivons dans un contexte d'urbanisation accélérée, et l'avenir des migrations sera de plus en plus déterminé par la manière dont les villes aborderont cette question. Les villes sont des destinations clés pour les migrants internes et internationaux, qu'il s'agisse de résidence permanente, d'installation temporaire ou de transit à court terme. La migration urbaine est au cœur de la migration intra régionale, car les villes offrent des opportunités à des millions de personnes en déplacement et stimulent la croissance économique régionale. Une ville peut passer du statut de centre de transit avec une population migrante très mobile à celui de « foyer » pour les réfugiés et les migrants qui sont empêchés d'aller de l'avant, et les autorités urbaines sont confrontées à d'énormes défis pour fournir des services et élaborer des politiques en s'appuyant sur un ensemble de données insuffisantes. La politique urbaine ne peut pas ignorer la migration et les politiques migratoires ne peuvent pas ignorer le rôle joué par les villes.

Depuis le début de l'année 2020, au Centre sur la Migration Mixte, nous nous sommes concentrés sur les migrations mixtes dans les zones urbaines car nous pensons qu'elles sont de plus en plus essentielles pour une meilleure compréhension des dynamiques migratoires futures et, par conséquent, pour l'identification de réponses et de solutions appropriées. Outre les études de cas de Bamako et de Tunis incluses dans le présent rapport, nous avons consacré notre rapport thématique annuel, le Bilan des migrations mixtes 2020, au thème des migrations urbaines et nous avons également réalisé les études de cas urbaines similaires à Bogota, Nairobi et Kuala Lumpur.

Les études de cas de Bamako et de Tunis ont été demandées par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre de ses travaux sur la migration et le développement visant, entre autres, à promouvoir une vision équilibrée de la migration fondée sur des systèmes efficaces de gestion des migrations à tous les niveaux (local, national, international). L'étude sera utilisée, de manière générale, pour renforcer la compréhension par les décideurs politiques des défis, des risques et des opportunités que les villes représentent pour les réfugiés et les migrants et vice-versa. Plus spécifiquement, elle alimentera le Processus de Rabat (Dialogue euro-africain sur les migrations et le développement) - un dialogue intergouvernemental sur les migrations dans lequel la France est particulièrement impliquée (membre fondateur, présidence de juin 2019 à décembre 2020) - afin de promouvoir l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et des échanges qui s'appuient sur des données concrètes. Les résultats de l'étude seront présentés lors d'une réunion thématique du Processus de Rabat sur les villes, les autorités locales et les migrations, organisée par la France et le CIDPM, qui se tiendra à Paris en 2021.

À propos du Centre sur la Migration Mixte (MMC)

Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial composé de sept centres régionaux et d'une unité centrale à Genève qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte. Le MMC est une source majeure de collecte et de diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et est régi par ce dernier. Bien que son lien institutionnel avec le DRC garantisse que le travail du MMC soit ancré dans la réalité opérationnelle, il agit comme une source indépendante de données, de recherche, d'analyse et de développement de politiques sur la migration mixte pour les décideurs politiques, les praticiens, les journalistes et le secteur humanitaire dans son ensemble. La position du MMC ne reflète pas nécessairement la position du DRC.

Pour plus d'informations sur le MMC, visitez notre site web : www.mixedmigration.org

À propos du Ministère Français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

L'équipe Migration et Développement du MEAE travaille à la promotion d'une vision équilibrée de la migration, basée sur la protection des droits de l'Homme, la nécessité de systèmes efficaces de gestion des migrations et la mobilisation de la diaspora pour le développement. Consciente de l'importance de la capacité des migrants à être actifs tant dans les pays d'accueil et de transit que dans les pays d'origine, la France a élaboré des lignes directrices sur la migration et le développement, qui font l'objet d'une stratégie Mobilité, Migration et Développement visant à renforcer la contribution de la mobilité et de la migration au développement des pays d'origine.

À propos du Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM)

Le CIDPM est une organisation internationale qui compte 18 États membres et plus de 340 employés. Elle conseille et soutient ses États membres et ses partenaires en élaborant des options politiques et des systèmes de gouvernance en matière de migration fondés sur des données probantes, afin de les munir de réponses efficaces et progressistes aux opportunités, et de solutions pragmatiques aux défis complexes de la migration et de la mobilité régionales. Les régions prioritaires comprennent l'Afrique, l'Asie centrale et du Sud, l'Europe et le Moyen-Orient. Le CIDPM met en œuvre le processus du secrétariat de Rabat (Dialogue euro-africain sur la migration et le développement), un dialogue intergouvernemental sur les migrations qui réunit les pays d'origine, de transit et de destination le long des routes migratoires reliant l'Afrique centrale, occidentale et du nord, à l'Europe afin de traiter les questions de migration et de développement, guidé par les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée. Le processus de Rabat est financé par l'Union européenne dans le cadre du projet de soutien au dialogue sur les migrations et la mobilité.

RECHERCHÉ PAR :



COMMANDÉ PAR :



EN COLLABORATION AVEC :



SOUTENU PAR :



Contenu

03	Remerciements
04	Avant-propos
07	Contenu
08	Glossaire
09	Tableaux et chiffres
10	Principales conclusions - Grand Tunis
11	Principales conclusions - Bamako
13	Partie I - Le Grand Tunis
14	Introduction
15	Méthodologie
17	Les dynamiques migratoires dans le Grand Tunis
19	La scène politique migratoire
20	Tunis, migration et opportunités
22	Tunis, migration et risques
25	Tunis, migration et COVID-19
29	Conclusion
31	Partie II - Bamako
32	Introduction
33	Méthodologie
35	Les dynamiques migratoires à Bamako
37	La scène politique migratoire
38	Bamako, migration et opportunités
40	Bamako, migration et risques
42	Bamako, migration et COVID-19
46	Conclusion
47	Annexes : Entretiens menés

Glossaire

4Mi	Initiative du mécanisme de suivi des migrations mixtes
AME	Association Malienne des Expulsés
ARACEM	Association des Refoulés de l'Afrique Centrale au Mali
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIDPM	Centre international pour le développement des politiques migratoires
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CREDD	Cadre Stratégique Pour la Relance Économique et le Développement Durable
COVID-19	Maladie du Corona Virus 2019
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DRC	Conseil Danois pour les Réfugiés
FCDO	Foreign, Commonwealth and Development Office (Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement)
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OSC	Organisation de la société civile
MMC	Centre pour la Migration Mixte
MME	Ministère des maliens de l'extérieur
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Nations Unies
PONAM	Politique Nationale de Migration
PPE	Équipement de protection individuelle
PSS	Soutien psychosocial
TAMSS	Tunisian Association for Management and Social Stability (Association tunisienne pour la gestion et la stabilité sociale)
UE	Union européenne

Tableaux et chiffres

GRAND TUNIS

Graphique 1 :	Aperçu de la collecte de données quantitatives	15
Graphique 2 :	Tunis - Carte des principaux domaines d'intérêt de l'étude	16
Tableau 1 :	Municipalités et quartiers ciblés dans le Grand Tunis	16
Graphique 3 :	Aperçu de la collecte de données qualitatives	17
Graphique 4 :	« Qui étaient susceptibles de commettre de tels incidents dans le Grand Tunis ? »	23
Graphique 5 :	« Avez-vous perdu des revenus en raison des restrictions liées aux coronavirus ? » (avril - juin)	25
Graphique 6 :	« Quel impact la crise du coronavirus a-t-elle eu sur votre parcours migratoire ? »	26

BAMAKO

Graphique 7 :	Bamako - Carte des principaux domaines d'intérêt de l'étude	33
Graphique 8 :	Aperçu de la collecte de données quantitatives	34
Graphique 9 :	Aperçu de la collecte de données qualitatives	35
Graphique 10 :	S'arrêter à Bamako	36
Graphique 11 :	Incidents de protection par auteur	40
Graphique 12 :	La situation pandémique s'améliore-t-elle ou non ?	43
Graphique 13 :	Perte de revenus pendant la pandémie	44
Graphique 14 :	Comment les plans de migration ont-ils changé ?	45

ANNEXES

Tableau 2 :	Entretiens avec des informateurs clés - Tunis	47
Tableau 3 :	Entretiens avec des réfugiés et des migrants - Tunis	48
Tableau 4 :	Entretiens avec des informateurs clés - Bamako	49
Tableau 5 :	Entretiens avec des réfugiés et des migrants - Bamako	49

Principales conclusions - Grand Tunis

La dynamique migratoire à Tunis

- Bien que Tunis ne représente pas pour beaucoup une destination finale, les motivations pour la poursuite du voyage et la durée du séjour dans la capitale tunisienne varient considérablement.
- La prise de décision en matière de transit et de durée de séjour à Tunis est fluide et peut évoluer dans le temps en fonction des opportunités et des risques perçus, tant à Tunis que plus loin sur l'itinéraire.

La scène politique migratoire en Tunisie

- La Tunisie applique une politique d'entrée qui donne le droit aux personnes originaires de plusieurs pays d'Afrique centrale et occidentale d'entrer dans le pays avec un visa touristique pour 90 jours.
- Pour ceux qui dépassent la durée de leur visa ou qui sont en situation irrégulière, le gouvernement applique une amende selon la durée du séjour irrégulier. De nombreux migrants qui ne parviennent pas à trouver un emploi stable ou à économiser ne sont pas en mesure de payer leurs amendes, ce qui entraîne une accumulation de dettes et des difficultés accrues à quitter la Tunisie par des moyens réguliers.

Tunis, migration et opportunités

- Les facteurs de migration vers Tunis incluent les possibilités d'emploi et d'éducation, mais aussi les motivations liées à la protection. L'ensemble de ces facteurs peut jouer un rôle pour un individu. Bien qu'un niveau de compétence plus élevé représente un atout dans certains secteurs d'emploi, le statut migratoire est essentiel pour obtenir un emploi plus rentable et plus stable. Le groupe Facebook «Africamarket» est considéré comme une ressource majeure pour les réfugiés et les migrants subsahariens qui souhaitent trouver un emploi et d'autres services.
- L'accès sans visa pour un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest joue un rôle important dans les processus décisionnels concernant le choix de Tunis comme ville de transit ou de destination, tout en facilitant les voyages directs et plus sûrs. Toutefois, la durée limitée du visa, combinée au peu d'options de régularisation du statut, pousse certains migrants dans une situation irrégulière, accumulant les amendes imposées par les autorités, et conduisant finalement à des obstacles supplémentaires à la mobilité.

Tunis, migration et risques

- Les risques dans la ville sont localisés, et deux quartiers (Dar Fadhal et Bhar Lazreg) sont identifiés comme particulièrement dangereux, avec une multitude de dangers et/ou d'abus de protection qui y sont signalés. Certaines zones (par exemple Cité Wahat) ont été identifiées comme plus sûres, tout en offrant de meilleurs services. Le genre, le pays d'origine et d'autres facteurs sociaux sont déterminants dans le degré de vulnérabilité. En termes de pays d'origine, les réfugiés et migrants ivoiriens sont souvent signalés comme étant particulièrement vulnérables et visibles, tandis que les femmes subsahariennes en général sont particulièrement exposées au harcèlement sexuel.
- L'emploi et le logement sont deux domaines dans lesquels les réfugiés et les migrants sont particulièrement vulnérables, en fonction de leur statut juridique. Travailler sans contrat ou louer sans bail est la norme plutôt que l'exception pour les migrants en situation irrégulière, les réfugiés et les demandeurs d'asile, ce qui augmente le risque de pratiques abusives. L'absence d'un cadre juridique national pour se prémunir contre la violation des droits du travail des réfugiés et des migrants est un des facteurs permettant ces abus que subissent en particulier les migrants en situation irrégulière.
- L'aide à l'accès à la documentation juridique en Tunisie est le type d'assistance le plus demandé par les répondants. Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants ont tous souligné la nécessité d'un soutien afin de comprendre leurs droits en Tunisie.

Tunis, migration et COVID-19

- Une majorité de réfugiés et de migrants dans le Grand Tunis ont perdu leur principale source de revenus pendant le confinement lié au COVID-19. Cela a conduit beaucoup d'entre eux à recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs (y compris l'épuisement de leurs économies), ou à devoir faire des compromis en matière de sécurité et de confort, en concluant un contrat de location moins cher dans un quartier perçu comme moins sûr, et souvent dans des logements surpeuplés. Le COVID-19 a agi, pour beaucoup, comme un multiplicateur des vulnérabilités préexistantes.
- Des efforts notables d'assistance et de solidarité ont été déployés par les organisations locales, les autorités et la communauté d'accueil tunisienne. Toutefois, on constate un manque de coordination entre les acteurs institutionnels pour dresser un état des lieux adéquat des réfugiés, des migrants et de leurs besoins dans le Grand Tunis.

Principales conclusions - Bamako

Les dynamiques migratoires à Bamako

- Bamako représente avant tout une ville de transit, mais elle est également une ville d'accueil et de retour.
- La distinction entre transit et accueil n'est pas toujours nette, car ceux qui n'ont pas l'intention de rester à Bamako peuvent aussi se retrouver à y rester de façon prolongée.

La scène politique migratoire au Mali

- La Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM) est essentiellement destinée à sauvegarder et à élargir les opportunités des migrants citoyens maliens, ainsi qu'à optimiser la contribution de ces derniers au développement. Bien que certains aspects de la politique - notamment l'axe 8 - expliquent l'immigration des étrangers au Mali, attirer des migrants de l'extérieur du Mali et les intégrer dans le développement du pays ne semble pas être un objectif de la politique. Il en va de même pour le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) du Mali.
- Bien que le PONAM et le CREDD soulignent tous deux l'importance des transferts de fonds et des contributions au développement de la part de la diaspora, il semble que ce domaine pourrait encore bénéficier de l'élaboration de politiques et de programmes concrets.

Bamako, migration et opportunités

- Parmi les professions spécifiques auxquelles les migrants apportent leur expertise à Bamako, figurent : mécaniciens automobiles, électriciens, opérateurs d'équipements lourds (principalement pour l'exploitation minière), opticiens, menuisiers, praticiens de la médecine traditionnelle, couturiers ou encore spécialistes en informatique.
- Un taux de change favorable par rapport à pays voisins (Guinée, Mauritanie) et un coût de la vie raisonnable sont considérés comme des facteurs facilitant l'épargne des réfugiés et des migrants.
- Étant donné que Bamako est la capitale et la plus grande ville du Mali, il existe une grande concentration d'organismes (structures étatiques, société civile, ONG et organisations internationales) qui peuvent soutenir les expulsés et les migrants de retour grâce à leurs capacités d'accueil, d'hébergement, d'orientation et d'assistance juridique, administrative, sociale et médicale.
- La diaspora et les transferts de fonds qu'elle apporte offrent des opportunités pour Bamako et pour le Mali en général. Ils répondent aux besoins fondamentaux et améliorent la qualité de vie des familles (en facilitant l'accès à la santé et à l'éducation, etc.), financent des investissements pour les communautés (construction

de barrages, de mosquées, d'écoles, de centres de santé, etc.), améliorent le capital humain grâce au transfert de nouvelles compétences et connaissances et créent des opportunités d'emploi.

Bamako, migration et risques

- Selon les données de 4Mi, à Bamako, l'extorsion est le majeur incident de protection. Elle est signalée par la plus grande proportion de répondants (57 %). Elle est suivie par les abus physiques (16 %), la détention (11 %), le vol (8 %), le fait d'avoir été témoin ou victime d'une agression ou d'un harcèlement sexuel (5 %), le fait d'avoir été témoin de la mort d'un migrant (2 %), et enfin, les enlèvements (1 %).
- Les forces de sécurité/police/militaires sont la catégorie d'acteurs présumés avoir perpétré le plus grand nombre de trois types d'incidents de protection : détention (99 %), agressions physiques (81 %) et agression/harcèlement sexuel (43 %). Des individus isolés sont fréquemment cités comme auteurs dans les cas de décès (47 %), de vol (43 %) et d'enlèvement (47 %). Les groupes de malfrats et les bandes criminelles sont également prédominants parmi les auteurs signalés pour ces deux derniers incidents mentionnés (30 % et 27 % respectivement).
- Les informateurs clés et les migrants interrogés ont tendance à mettre l'accent sur les risques socio-économiques auxquels sont confrontés les réfugiés et les migrants à Bamako plutôt que sur les risques liés à la violence et aux agressions. Les migrants interrogés semblent trouver que l'aide est assez facilement accessible dans la ville.

Bamako, migration et COVID-19

- Selon les données de l'enquête 4Mi COVID-19, 79 % des réfugiés et des migrants interrogés à Bamako ont déclaré qu'ils pouvaient accéder aux services de santé s'ils présentaient des symptômes du COVID-19.
- Les données COVID-19 de 4Mi suggèrent que la perte de revenus dans le contexte de la pandémie est concentrée sur les femmes réfugiées et migrantes ; pour les données recueillies à Bamako en juillet 2020, toutes les personnes interrogées ayant déclaré une perte de revenus étaient des femmes.
- Près de la moitié des répondants du 4Mi à Bamako (48 %) ont déclaré que face à la pandémie, ils avaient décidé de rester plus longtemps sur place. Dans tous les autres endroits du Mali où les répondants ont été interrogés, ce pourcentage était nettement inférieur. On peut considérer que cela concorde avec d'autres résultats qui soulignent la nature relativement accueillante de Bamako et l'accessibilité de l'aide dans la ville.



LE GRAND TUNIS

1. Introduction

Tunis est le centre politique et culturel de la Tunisie, avec l'agglomération du Grand Tunis formée par Tunis proprement dite et les villes de l'Ariana, de la Manouba et de Ben Arous¹. Tunis, en tant que ville d'accueil, héberge des réfugiés et des migrants de divers pays d'origine, pourtant, il existe un manque critique de données et de recherches disponibles sur cette dynamique. En l'absence d'autorité nationale désignée pour enregistrer, aider ou intégrer les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, le nombre total de ces populations dans l'agglomération n'est pas disponible². Parallèlement, le Grand Tunis offre une concentration relativement élevée de possibilités d'emplois, ainsi que des services clés et organisations qui aident les réfugiés et les migrants, ce qui constitue un modèle pertinent pour une étude de cas sur la migration urbaine mixte.

Cette étude vise à combler une lacune dans la connaissance des migrations dans le Grand Tunis et à contribuer à une littérature de plus en plus abondante sur la migration mixte dans les zones urbaines. Pour se faire, elle offre un aperçu de la dynamique actuelle des migrations mixtes dans la ville et du cadre politique national en matière de migration, et examine la dynamique des migrations mixtes dans la capitale sous trois angles d'approche : 1) Tunis comme ville d'opportunités ; 2) Tunis comme ville de risques et 3) Tunis pendant la pandémie de la COVID-19.

1. Tunis, une ville d'opportunités :

Alors que la Tunisie est souvent étudiée comme un pays de transit ou d'origine, le Grand Tunis peut être considéré comme une ville qui attire et façonne des dynamiques migratoires mixtes à travers et au sein de la Tunisie. C'est notamment le cas dans certains secteurs économiques nécessitant une main-d'œuvre étrangère, comme la construction et les services. Cette étude examine les différentes façons dont les personnes en déplacement assurent leur subsistance et font face aux contraintes socio-économiques de la vie dans le Grand Tunis. En outre, cette étude examine comment la migration peut contribuer aux objectifs de développement durable des villes, y compris le lien entre les politiques locales de migration et le potentiel des réfugiés et des migrants à devenir des agents de développement au niveau local.

2. Tunis, ville de risques :

Au sein du Grand Tunis, les réfugiés et les migrants sont exposés à de nombreux abus de protection et à des violations de leurs droits. Cette étude accorde une attention particulière aux vulnérabilités liées aux conditions de travail et aux mécanismes liés à leur exploitation ainsi qu'à l'impact de l'environnement juridique en Tunisie sur les violations de protection. Cette étude examine également la façon dont les réfugiés et les migrants perçoivent les opportunités socio-économiques en relation avec les abus (de protection), alors qu'ils continuent à explorer leurs moyens de subsistance dans la ville.

3. Impact de COVID-19 sur la situation des réfugiés et des migrants à Tunis :

Depuis mars 2020, Tunis a adopté une approche proactive pour faire face aux impacts de la COVID-19. Par mesure de précaution, le gouvernement a imposé des restrictions de mouvement et a fermé des entreprises non essentielles, obligeant de nombreux employeurs à cesser leurs activités et à licencier leurs employés. Cette étude examine comment ces mesures et les restrictions gouvernementales ont eu un impact sur la situation des réfugiés et des migrants à Tunis, y compris la mesure dans laquelle elles ont pu exacerber les risques, ouvrir de nouvelles opportunités ou conduire au déploiement de nouvelles stratégies d'adaptation.

1 En Tunisie, les villes sont administrativement dénommées par les gouvernorats. La Tunisie compte 24 gouvernorats, dont les gouvernorats de Tunis, Manouba, Ariana et Ben Arous
2 Selon le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) (2020, février : étude d'évaluation de la programmation urbaine), à l'échelle nationale, les estimations vont de 10 000 à 60 000 réfugiés et migrants irréguliers, et de 53 000 à 67 000 personnes possédant des documents. Le HCR publie des données sur le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés en Tunisie, qui s'élève à 5 032 au 31 juillet 2020.

2. Méthodologie

Pour explorer les trois axes de cette étude, le MMC a utilisé une approche de méthodes mixtes, combinant des données quantitatives provenant de son projet de collecte de données, l'initiative du Mécanisme mixte de suivi des migrations (4Mi), et des données qualitatives grâce à des entretiens avec des informateurs clés. Étant donné la petite taille des échantillons et la nature non aléatoire de l'échantillonnage, les données quantitatives ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives. Les données qualitatives ont été analysées à l'aide d'une analyse thématique et d'un système de codage déductif basé sur les thèmes susmentionnés. Les deux types de données ont été triangulés dans la mesure du possible et les cas de convergence et de divergence ont été étudiés dans les résultats. Les sections suivantes donnent un bref aperçu des données.

Qu'est-ce que l'initiative du mécanisme de suivi des migrations mixtes (4Mi) ?

Créé en 2014, le 4Mi est un réseau unique d'enquêteurs de terrain situés le long des itinéraires les plus fréquentés et dans les principaux points migratoires. Il vise à offrir un système régulier, standardisé, quantitatif et mondialisé de collecte de données primaires sur les migrations mixtes. Le 4Mi utilise principalement un questionnaire à questions fermées pour inviter les personnes interrogées à s'autoévaluer de manière anonyme sur un large éventail de questions, ce qui permet d'obtenir des données détaillées sur les profils individuels, les facteurs migratoires, les moyens et les conditions de déplacement, l'économie des passeurs, les aspirations et les choix de destination. Les données du 4Mi permettent au MMC et à ses partenaires d'éclairer les politiques migratoires, les débats et les

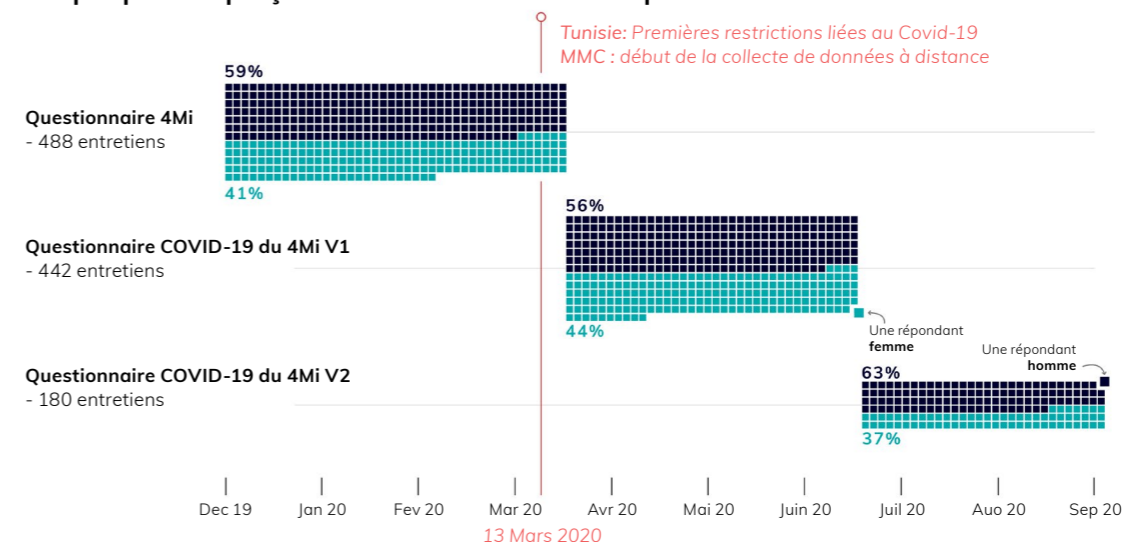
réponses en matière de protection des personnes en déplacement grâce à la production d'une analyse quantitative de haute qualité fondée sur des preuves.

Données quantitatives

Le MMC a lancé son enquête de base 4Mi en décembre 2019 dans le Grand Tunis, recueillant des données quantitatives primaires sur les dynamiques migratoires mixtes, y compris les profils individuels ; les facteurs de migration mixtes, les intentions et les aspirations ; les conditions et les moyens de voyage ; les interactions avec les passeurs ; et les abus de protection (ci-après dénommées « données 4Mi »). À partir d'avril 2020, l'enquête 4Mi a été adaptée pour mettre l'accent sur la pandémie COVID-19, les répondants étant interrogés sur l'impact de la COVID-19 sur leurs moyens de subsistance, leur situation en matière de protection et leur mobilité. Une deuxième édition de l'enquête COVID-19 4Mi a été lancée en juillet, axée sur les impacts à plus long terme de la pandémie. Cette étude s'appuie sur les données collectées à partir de ces instruments pour examiner les expériences des réfugiés et des migrants dans le contexte des trois thèmes.

Les trois enquêtes suivent le même schéma d'échantillonnage, qui inclut les réfugiés et les migrants qui sont : âgés de 18 ans et plus, principalement originaires d'Afrique subsaharienne, et qui se trouvent en Tunisie depuis moins de deux ans. Les deux derniers critères permettent de saisir les personnes qui se déplacent sur de longues distances le long de routes migratoires mixtes ainsi que les personnes qui se déplacent activement, plutôt que les populations de réfugiés et de migrants installés. Étant donné la taille modérée des échantillons et la nature non aléatoire de l'échantillonnage, les résultats des données quantitatives doivent être traités avec prudence.

Graphique 1 : Aperçu de la collecte de données quantitatives



Données qualitatives

La collecte de données qualitatives a eu lieu en août et septembre 2020. Le MMC a mené des entretiens qualitatifs avec deux groupes d'informateurs clés : (i) 10 entretiens avec des acteurs de la migration mixte (municipalités, organisations gouvernementales et non gouvernementales, agences des Nations unies et organisations de la société civile), et (ii) 22 entretiens approfondis avec des réfugiés et des migrants installés dans le Grand Tunis. L'échantillonnage de ce second groupe cible a été réalisé pour obtenir une diversité dans les pays d'origine et un équilibre entre les sexes. Plusieurs quartiers ont été ciblés, étant donné la présence de grandes communautés de migrants³.

Il convient de noter que les liens entre les municipalités et les quartiers sont provisoires, car certains quartiers se chevauchent sur plusieurs municipalités et la perception que les répondants ont eux-mêmes des frontières des quartiers peut varier. Une analyse géographique a été entreprise pour cartographier les expériences dans le Grand Tunis afin de mieux comprendre la variance des expériences des réfugiés et des migrants dans la ville. Ces données ont été corroborées par des données provenant d'entretiens avec des informateurs clés menés auprès de réfugiés et de migrants sélectionnés de manière ciblée sur la base des critères d'échantillonnage décrits ci-dessus.

Graphique 2 : Tunis - Carte des principaux domaines d'intérêt de l'étude

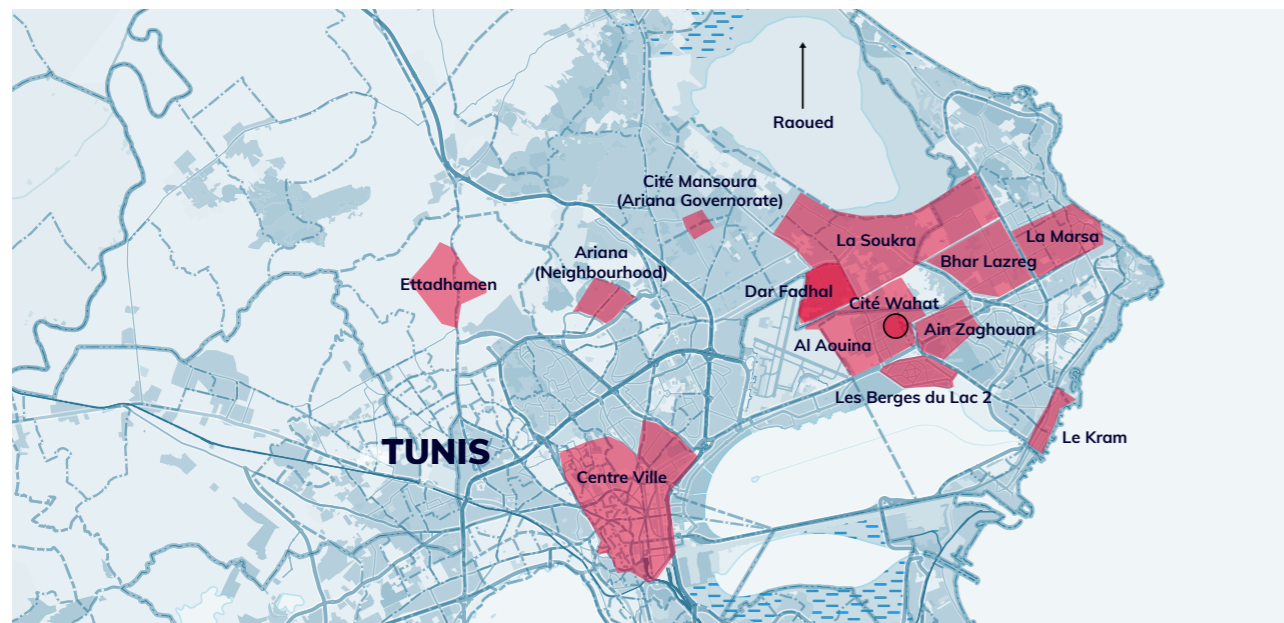


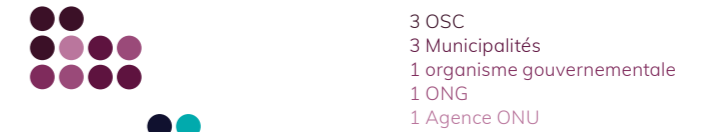
Tableau 1 : Municipalités et quartiers ciblés dans le Grand Tunis

Municipalité	Voisinage
Ariana	Ariana / Ennasr
La Soukra	La Soukra / Dar Fadhal
La Marsa	La Marsa / Bhar Lazreg
La Goulette / Le Kram	El Aouina / Cité Wahat / Aïn Zaghouan / La Goulette / Le Kram
Raoued	Raoued
Tunis	Centre-Ville / Ibn Khaldoun / Cité El Khadra / Les Berges du Lac
Ettadhamen	Ettadhamen
Megrine	Megrine
Ben Arous	Ben Arous

3 Alors que l'équipe de recherche a voulu respecter ce critère d'échantillonnage sur les quartiers de manière aussi rigoureuse que possible, il s'est parfois avéré difficile de gérer une répartition égale du nombre de répondants, du sexe, des pays d'origine et des différents quartiers. Par conséquent, de légères variations en termes de lieu de résidence des répondants dans l'ensemble de données se produisent.

Graphique 3 : Aperçu de la collecte de données qualitatives

Entretiens avec des informateurs clés



Entretiens avec des réfugiés et des migrants

Tout pays d'origine et vivant surtout, mais pas exclusivement, dans les quartiers cités.



3. Les dynamiques migratoires dans le Grand Tunis

Le Grand Tunis s'est considérablement développé au cours du 20^e siècle, lorsque l'étalement urbain a englobé des terrains non bâtis et des établissements urbains au nord du centre-ville (La Goulette, Le Kram, La Marsa et La Soukra, communément appelée banlieue nord), à l'ouest (Ariana) et au sud (Ben Arous et Manouba)⁴. En 2014, l'agglomération comptait plus de 2,6 millions d'habitants, soit environ 15% de la population totale de la Tunisie⁵. L'évolution de l'urbanisme a conduit à l'élargissement des communes qui composent la grande agglomération, ainsi la municipalité de Tunis s'étend désormais jusqu'aux quartiers d'affaires des Berges du Lac.

Paysage migratoire mixte

Bien qu'un recensement à grande échelle des réfugiés et des migrants soit en cours⁶, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le nombre total de réfugiés et de migrants dans le Grand Tunis reste inconnu. Les recherches existantes sur les migrations mixtes se concentrent principalement sur les tendances en matière d'arrivée et d'installation dans la ville et ses environs. Camilli et Paynter (2020) affirment que la position de la Tunisie le long des routes migratoires mixtes vers l'Europe est en évolution, car elle est passée du statut de pays de départ à celui de pays de transit et d'accueil⁷. Toutefois, les tendances récentes

liées à la crise de la COVID-19 suggèrent quant à elles une augmentation du nombre de ressortissants tunisiens qui quittent la côte tunisienne⁸.

Outre l'arrivée, depuis 2011, de Libyens et d'Africains subsahariens fuyant des conflits prolongés, les mouvements qui ont marqué le paysage migratoire mixte du Grand Tunis au cours de la dernière décennie comprennent, mais pas exclusivement, l'arrivée et l'installation de réfugiés syriens et la migration d'étudiants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale à la recherche de possibilités d'éducation et remplissant les conditions pour une entrée sans visa⁹. En outre, les ONG internationales et les agences des Nations unies ont signalé l'augmentation du nombre de victimes de la traite des êtres humains dans la ville, les Ivoiriens représentant une grande partie de ces derniers¹⁰.

Le Grand Tunis : les principales caractéristiques des personnes en déplacement

Bien qu'il n'existe pas de données nationales complètes sur les réfugiés et les migrants en Tunisie, et encore moins dans le Grand Tunis, les acteurs humanitaires travaillant sur la migration mixte dans le pays font état de deux

4 Sebag, P. (1998). *Tunis: histoire d'une ville*. Paris : Éditions L'Harmattan.

5 Institut Nationale de Statistiques (INS) (2014). *Résultats du recensements 2014 par gouvernorat*.

6 Au moment où nous écrivons ces lignes, l'Institut National de la Statistique (INS) et l'Office National des Migrations (ONM) effectuent un recensement des migrants résidents dans le Grand Tunis (et à l'échelle nationale) avec pour objectifs "de quantifier la présence des populations migrantes pour éclairer l'élaboration de la politique migratoire de la Tunisie, et d'étudier les causes, les moteurs, les dynamiques et les conséquences des migrations internationales et le lien entre migration et développement". Résultats à finaliser en 2021. Source : Terre d'Asile Tunisie.

7 Camilli, A. & Paynter, E. (2020, 22 janvier). *Tunisie: la plaque tournante de la migration en Afrique du Nord. Le nouvel humanitaire*.

8 Foroudi, L. (2020, 1er septembre). *Les retombées de COVID-19 poussent les Tunisiens vers l'Italie malgré les déportations. Le nouvel humanitaire*.

9 Boubakri, H. (2015). Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ? *Revue Européenne des Migrations Internationales* 31 (3/4), p. 17-39. Les personnes en provenance de ces pays d'origine ont le droit de séjourner en Tunisie avec un visa touristique valable pendant 90 jours : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libye, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

10 OIM (2019, 11 mai). *La lutte contre la traite des personnes est au centre de la coopération bilatérale entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie*.

tendances principales : 1) Une augmentation du nombre de réfugiés et de migrants résidant dans la capitale, quelle que soit la durée de leur séjour ; et 2) Une diversification des profils en termes de statut, de pays d'origine, de sexe et de raisons de déplacement¹¹. Cette diversification des profils se reflète également dans les statistiques du HCR sur les réfugiés et les demandeurs d'asile enregistrés dans tout le pays. Les principales nationalités - Syriens (36 %), Ivoiriens (31 %) et Érythréens (6 %) - sont issues de trois régions d'origine distinctes¹². En comparaison, les groupes de répondants les plus importants parmi les données 4Mi recueillies dans le Grand Tunis entre décembre 2019 et août 2020 par le MMC sont : Ivoiriens, Congolais (RDC) et Camerounais.

Modalités de voyage de l'Afrique subsaharienne à Tunis : recours accru aux vols et moindre recours aux passeurs

Comme le rapportent des études récentes, le Grand Tunis est un centre émergent de migration mixte en Afrique du Nord, avec des arrivants formant un groupe hétérogène en termes d'aspirations et d'intentions, de modes de déplacement et de profils. Alors que ceux qui fuient des risques liés à la protection continuent d'arriver par voie terrestre, souvent en passant par la Libye¹³, un nombre notable d'entre eux arrivent par avion, ce qui laisse supposer qu'ils disposent d'un niveau minimum de ressources. Les données de 4Mi recueillies entre janvier et mars 2020 dans le Grand Tunis¹⁴ révèlent qu'une grande majorité (288 sur 314) des personnes interrogées sont entrées en Tunisie par voie aérienne. Ceci diffère des autres villes de Tunisie, où plus de la moitié des répondants (354 sur 647) sont arrivés par voie terrestre¹⁵. En outre, les données issues des entretiens avec les informateurs clés, les réfugiés et les migrants qui remplissent les conditions d'entrée sans visa¹⁶, confirment que l'arrivée par avion est perçue comme une option sûre et sécurisée et, par conséquent, comme une considération majeure dans leur décision de migration, quels que soient les facteurs qui les poussent à quitter leur pays d'origine. Quelques répondants ont révélé que cette modalité d'entrée sûre et légale facilite certains modèles commerciaux dits « gris », opérant entre une agence de contrebande et une agence pour l'emploi et exposant les personnes concernées au risque de trafic et d'exploitation.

« La majorité des migrants [que je connais] viennent avec un contrat. Le contrat vous est

présenté par un ami d'un ami à Abidjan. Ce sont des « vendeurs » qui vous disent qu'ils ont un frère en Tunisie, qu'il y aura du travail et la possibilité d'aller en Europe, par avion ou par bateau. Si vous n'avez pas d'argent, ils peuvent tout vous donner, mais à votre arrivée, vous travaillerez pour rembourser. »

(Femme ivoirienne, âge inconnu)

Installation dans le Grand Tunis

Les nouveaux arrivants ont tendance à s'installer aux côtés des co-nationaux et de leurs réseaux sociaux préexistants

Les dynamiques d'installation des réfugiés et des migrants dans le Grand Tunis sont fortement localisées au niveau du quartier. Les quartiers d'El Aouina, de Dar Fadhal, de Bhar Lazreg et de La Marsa seraient les quartiers qui accueillent les communautés de réfugiés et de migrants les plus visibles du Grand Tunis. Néanmoins, les caractéristiques des communautés résidant dans ces quartiers sont très variables.

En termes de facteurs d'établissement, la plupart des réfugiés et des migrants, originaires de différents pays d'origine et indépendamment du statut et des modalités d'arrivée, ont déclaré avoir choisi leur lieu de résidence initial à la suggestion ou pour rejoindre leurs communautés et réseaux sociaux co-nationaux. Les personnes interrogées ont cités différents quartiers comme étant populaires parmi les différentes nationalités : Les **Ivoiriens** et les **Camerounais** sont surtout présents dans la banlieue nord, en Ariana, à El Aouina, Dar Fadhal, Bhar Lazreg, La Marsa et Raoued ; les **Libyens** ont tendance à privilégier les quartiers d'affaires des Berges du Lac et les immeubles de grande hauteur d'El Aouina ; Les **Guinéens** vivraient surtout dans le centre-ville et ses environs, à Cité el Khadra et Ennasr ; les **Érythréens** s'installent près de la cathédrale d'El Aouina ; et les **Soudanais** vivent surtout dans le centre-ville (autour de la place de Barcelone) ainsi qu'en son sud et son ouest dans les banlieues de Ben Arous, Megrine et Ibn Khaldoun¹⁷. En ce qui concerne la manière dont les communautés sont regroupées, les données de KI révèlent que les différentes nationalités partagent rarement un logement. Les données KI suggèrent également que les réfugiés et les migrants ne suivent pas les mêmes stratégies selon

leurs communautés d'origine : alors que les Ivoiriens auraient tendance à s'installer en grands groupes dans certains quartiers, d'autres (principalement les Maliens et les Burkinabés) seraient plus enclins à installer des bases plus petites (un bâtiment loué ou quelques logements dans une rue) dans une plus grande variété de zones autour de la ville.

Les informateurs clés représentant les autorités locales ont révélé que les municipalités n'avaient aucune connaissance des dynamiques spécifiques d'installation, ce qu'elles expliquent par un manque de coordination et de partage intégré des données entre les autorités nationales et locales. En outre, l'absence d'un cadre juridique national sur la manière d'intégrer les réfugiés et les migrants dans la société tunisienne, ainsi que le manque de données complètes sur cette population ont rendu difficile pour les autorités locales d'identifier et de distinguer les individus actuels en termes de statut et de pays d'origine.

Le Grand Tunis comme lieu d'implantation à court et moyen terme

Ayant demandé aux répondants de l'enquête 4Mi s'ils avaient atteint leur destination finale, 5 % (22/488) des personnes interrogées dans le Grand Tunis ont indiqué la Tunisie comme leur destination finale prévue, tandis que 22 % (108/488) n'étaient pas sûrs de savoir si la Tunisie était leur destination finale prévue et 73 % (358/488) ont déclaré qu'ils n'avaient pas encore atteint la fin de leur voyage. En ce qui concerne le groupe susmentionné de réfugiés et de migrants qui traversent la frontière libyenne, ils sont également moins motivés à atteindre la Tunisie comme pays de destination et plus motivés à quitter la Libye en quête d'une protection internationale et d'une sécurité relative et/ou d'un transit vers un autre pays. Les entretiens de KI avec les Africains de l'Est, qui ont souvent transité par la Libye avant d'arriver en Tunisie, révèlent qu'ils ne considèrent pas le Grand Tunis (et/ou la Tunisie) comme la destination de leur voyage en raison

d'une barrière linguistique perçue, leur donnant moins accès aux opportunités d'emplois et aux interactions sociales que leurs pairs arabophones ou francophones.

Par conséquent, la plupart des répondants ont décrit leur mouvement vers le Grand Tunis en termes de transit et d'installation à court ou moyen terme, déterminés et conditionnés par les possibilités d'emploi et d'éducation. Les intentions d'installation à plus long terme étaient plus rares parmi les personnes interrogées. En effet, les informateurs clés qui étaient dans le Grand Tunis depuis des années, considéraient toujours leur séjour comme étant de nature « transitoire ». Une femme guinéenne de 30 ans, accompagnée d'un enfant de 6 ans, qui est arrivée dans le Grand Tunis en 2014, rapporte :

« Je vais rester juste assez longtemps pour collecter de l'argent. Mais si je peux étudier, je m'inscrirai [à l'université] et je resterai ».

Par ailleurs, les conditions de vie et la sécurité en Tunisie semblent jouer un rôle important dans les raisons qui poussent un certain nombre de personnes interrogées à venir à Tunis. Cette tendance semble être présente chez les répondants réfugiés et migrants, ce qui met en évidence les expériences et les motivations similaires des personnes dans les flux mixtes :

« Nous avons échappé à la guerre en Syrie pour aller en Tunisie parce qu'elle était prête à accueillir des réfugiés et nous sommes ici en tant que réfugiés. [...] S'il y a des opportunités dans d'autres domaines, je déménagerai, mais mes enfants veulent rester ici en raison du bon mode de vie et de la sécurité ».

(Homme syrien, 53 ans)

4. La scène politique migratoire

Après la révolution de Jasmin en 2010-2011 et la transition de la Tunisie vers la démocratie, une délégation spéciale au niveau de la ville a été mise en place pour diriger la transition de la capitale et remplacer les anciennes institutions. Parallèlement à la transition politique de la Tunisie, la révolution libyenne de 2011 a incité les Libyens et les réfugiés et migrants d'Afrique subsaharienne résidant et/ou travaillant en Libye à chercher refuge en Tunisie. La réponse humanitaire tunisienne à l'arrivée des réfugiés et des migrants s'est concentrée autour des camps de Choucha et de Dehibat, près de la frontière libyenne. Les

effets combinés des programmes de réinstallation et d'une modification des politiques d'établissement local par les autorités tunisiennes ont conduit à la fermeture des camps en 2013 et ont provoqué le mouvement de certains réfugiés et migrants vers le Grand Tunis, mettant au défi la capacité de la ville à intégrer ces groupes dans la société¹⁸.

D'un point de vue juridique, la Tunisie est signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés¹⁹. Toutefois, l'adoption de la législation nationale en matière d'asile est dans l'impasse depuis 2012 et, dans

11 Terre d'Asile Tunisie (2020). [L'accès au travail des migrants en Tunisie. Du cadre juridique à la pratique.](#)

12 HCR (2020, 31 juillet). [Réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie par pays d'origine.](#)

13 Les données du [HCR \(2020, 31 juillet\)](#) sur les réfugiés et demandeurs d'asile profilés depuis janvier 2020 indiquent que 65 % de ces nouveaux arrivants ont transité par la Libye.

14 Il s'agit d'un sous-ensemble de l'enquête 4Mi menée entre janvier 2020 et mars 2020, l'indicateur en question ayant été ajouté ultérieurement dans une mise à jour de la version originale mise en œuvre en décembre 2019.

15 Il s'agit d'un sous-ensemble périphérique de l'enquête 4Mi menée entre janvier et mars 2020, qui n'entre pas dans le cadre de cette étude de cas mais qui a été inclus à titre de comparaison, et qui comprend tous les répondants en Tunisie interrogés en dehors du Grand Tunis.

16 Les personnes en provenance de ces pays d'origine ont le droit de séjourner en Tunisie avec un visa touristique valable pendant 90 jours : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libye, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

17 Il s'agit d'observations des personnes interrogées et des informateurs clés interrogés pour illustrer les résultats, et ne fournissent en aucun cas un aperçu exhaustif de la dynamique d'établissement par nationalité et/ou groupe.

18 Blaise, L. (2019, 10 juin). [Tunisie : du camp de réfugiés de Choucha à La Marsa, des migrants de nouveau dans l'impasse.](#) Le Monde.

19 Geisser, V. (2019). Tunisie, des migrations subsahariennes toujours exclus du rêve démocratique. *Migrations Société* 177 (3), p. 3-18.

la pratique, les réfugiés et les demandeurs d'asile restent vulnérables aux risques de protection, notamment à la discrimination et aux conditions de travail abusives²⁰. Pour les personnes originaires de nombreux pays d'Afrique centrale et occidentale, la Tunisie applique une politique d'entrée sans visa, qui leur donne le droit d'entrer dans le pays avec un visa de tourisme pour 90 jours. Pour les migrants qui dépassent la durée de leur visa ou qui sont en situation irrégulière, le gouvernement applique une amende calculée en fonction de la durée du séjour irrégulier. Les migrants ne peuvent pas quitter le pays tant que ces amendes ne sont pas payées, ce qui crée une situation d'endettement toujours croissante pour certains, les poussant à rester bloqués en Tunisie et à être vulnérables à l'exploitation. La dernière constitution tunisienne (2014) garantit notamment que tout individu, quelle que soit sa nationalité, a « le droit de vivre, dans la dignité et le respect de la vie privée » sur le sol tunisien, et une loi a été adoptée en 2018 pour éliminer toute forme de discrimination raciale. Cela dit, il n'est pas clair dans quelle mesure les réfugiés et les migrants jouissent de ces droits et beaucoup d'entre eux restent exposés à d'autres formes de discrimination, par exemple sur la base de l'orientation sexuelle, car l'homosexualité est pénalisée par la loi en Tunisie.

Politiques nationales et locales : entre la création de la flexibilité et l'immobilité involontaire

Si la Tunisie mène une politique d'accès sans visa à son territoire pour les ressortissants de la plupart des pays

d'Afrique de l'Ouest²¹, qui semble faciliter un mode de déplacement direct et plus sûr ; pour certains, elle génère également une situation d'immobilité involontaire une fois écoulés les 90 jours liés à leur visa de tourisme. Avec peu de possibilités de régulariser leur statut en Tunisie ou de demander l'asile dans ce délai, les risques de dépasser la durée de validité de ce visa et de se retrouver en situation irrégulière avec des amendes croissantes sont élevés²². Comme les salaires des emplois, en particulier à l'arrivée, ne permettent souvent pas d'épargner suffisamment, de nombreux migrants ne sont pas en mesure de payer leurs amendes, ce qui entraîne une accumulation de dettes. Comme l'ont indiqué la majorité des réfugiés et des migrants interrogés dans cette situation, ce système représente un obstacle important à la mobilité et les empêche d'envisager des moyens légaux de quitter le pays, soit pour poursuivre leur voyage, soit pour retourner dans leur pays d'origine.

Du point de vue des autorités locales, un représentant d'informateur clé de la municipalité de La Marsa a indiqué que, d'une part, le cadre législatif tunisien pourrait générer des difficultés pour les réfugiés et les migrants à s'installer et à régulariser leur statut dans le Grand Tunis, alors que, d'autre part, il pourrait être considéré comme plus « souple » que d'autres pays de la région. Des exemples de cette flexibilité peuvent être observés dans l'accès à l'enseignement supérieur, qui est ouvert à toutes les nationalités, et le mariage mixte avec un conjoint tunisien.

notamment une Ivoirienne (d'âge inconnu) qui a déclaré que son principal moteur de départ était qu'elle subissait des menaces liées à son affiliation politique, tandis qu'une autre ivoirienne de 37 ans a décrit qu'elle n'avait « pas trop réfléchi à sa décision » avant d'arriver à Tunis en avion.

Accès sans visa et éducation : deux facteurs importants pour choisir la Tunisie

Les données d'informateur clé suggèrent que les étudiants et les répondants ayant une forte spécialisation professionnelle expriment souvent un choix délibéré de s'installer à Tunis. Les personnes interrogées qui se sont identifiées de cette manière sont souvent arrivées en Tunisie par les ports d'entrée réguliers et provenaient de pays qui n'exigent pas de visa d'entrée selon la politique de visa de la Tunisie vis-à-vis des autres pays. Les répondants des pays concernés soulignent que l'accès sans visa a souvent joué un grand rôle dans leur prise de décision, ainsi que la présence de co-nationaux. Les étudiants de ces pays forment un groupe spécifique, car ils sont souvent activement recrutés par les co-nationaux ou les institutions tunisiennes pour venir étudier à Tunis. Cependant, ils ne reçoivent pas toujours les informations adéquates sur le fait qu'ils vont résider avec un visa d'étudiant, se retrouvant en situation irrégulière après avoir terminé leurs études s'ils ne sont pas en mesure de trouver du travail et de passer à un visa de travail.

Opportunités d'emploi dans et autour du Grand Tunis

Choix du quartier : une attractivité basée sur les opportunités et les services

Outre la présence de communautés de co-nationalité, les possibilités d'emploi et un certain nombre de facteurs de subsistance contribuent également au choix de lieu d'établissement dans le Grand Tunis. Certains quartiers ont été signalés comme étant un « mélange idéal » de facteurs, offrant un bon environnement pour les réfugiés et les migrants pour résider et travailler. La Cité Wahat, qui fait partie d'El Aouina, a été signalée par un certain nombre de réfugiés et de migrants comme un quartier vivant et multi-ethnique connu pour sa sécurité, son confort, son faible niveau de discrimination, ses barrières linguistiques perçues comme moindre et une forte concentration de services disponibles. En outre, il était perçu comme proche des opportunités d'emplois à El Aouina et dans ses environs, mais surtout dans les quartiers voisins des Berges du Lac. Cependant, le coût de la vie à Cité Wahat serait plus élevé que dans les zones perçues comme moins sûres.

Africamarket, une ressource majeure pour l'emploi informel, et plus encore.

Les opportunités d'emplois dans le Grand Tunis sont souvent trouvées à travers les réseaux communautaires et impliquent l'utilisation des médias sociaux. Le groupe Facebook « Africamarket », en particulier, a été signalé comme une ressource majeure pour les réfugiés

et les migrants subsahariens par un grand nombre d'institutions communautaires. Fonctionnant comme un centre de recherche d'emplois informels et flexibles, les personnes interrogées ont indiqué que certains réfugiés et migrants servent d'intermédiaires et de courtiers, parfois entre les employeurs et les travailleurs potentiels, et perçoivent des honoraires pour identifier les bons candidats à l'emploi. Ainsi, les informations partagées sur le groupe constituent en elles-mêmes une source de revenus précieuse. Outre les offres d'emploi informelles, les groupes servent de source d'information et de marché pour de nombreux biens et services (allant de l'achat de meubles aux avertissements sur les incidents de protection ou aux annonces de voyages de contrebande en Europe).

Le niveau de compétence dans certains secteurs est un facteur important pour accéder au marché du travail

Le fait de posséder des compétences spécifiques ou d'avoir fait des études supérieures peut être un facteur clé pour la réussite et la durabilité de l'emploi des réfugiés et des migrants dans le Grand Tunis. Une Ivoirienne de 26 ans a déclaré qu'elle a pu travailler dans le même salon de beauté depuis son arrivée en 2017 :

« C'était facile pour moi car je connaissais déjà mon travail et j'avais déjà mon salon en Côte d'Ivoire. Mon amie m'a montré les salons et j'ai fini par travailler dans un salon congolais à El Aouina jusqu'à présent ».

Pour ceux qui sont venus sans compétence ou vocation particulière, les possibilités semblent plus limitées. Une Libyenne de 22 ans, avec un bébé de 6 mois, qui est arrivée au Grand Tunis en 2019, explique :

« Parler des opportunités dans les salons de beauté, c'était une expérience si difficile. Ils demandent toujours de l'expérience, et dans certains cas, ils n'acceptent qu'un certain niveau d'éducation ».

Les données de 4Mi recueillies dans le Grand Tunis entre décembre 2019 et mars 2020, révèlent que 48 % des répondants (234/488) ont déclaré avoir gagné de l'argent dans les 12 mois précédant leur départ de leur pays d'origine, dont 45 % (106/234) exerçaient un travail temporaire et/ou occasionnel, et 22 % (54/234) possédaient une entreprise ou étaient indépendants. Parmi ceux qui possédaient leur propre entreprise dans leur pays d'origine, environ deux quarts étaient des hommes. Les femmes étaient plus souvent impliquées dans le travail occasionnel.

Toutefois, ce constat sur une intégration plus grande et plus durable dans le marché du travail de la ville pourrait ne pas s'étendre à tous les secteurs, car les emplois du secteur public (comme dans les établissements de santé publique) et certains emplois, notamment ceux d'avocat, de pharmacien et d'architecte, sont réservés

5. Tunis, migration et opportunités

Moteurs et aspirations : des dynamiques hétérogènes en jeu

« En raison de risques personnels, j'ai dû fuir. On m'a forcé à me marier et je voulais changer de religion. Dans mon pays, on peut se faire tuer pour cela. Aller dans un pays du Maghreb était une destination facile à atteindre. [...] En vivant à Tunis, j'avais la possibilité de trouver un emploi et de gagner un revenu. Avant d'arriver, je pensais qu'il serait aussi plus facile d'atteindre l'Europe à partir d'ici, mais je ne savais pas que cela signifierait voyager « clandestinement. »

(Maliennne, 36 ans)

Les facteurs de migration liés aux opportunités économiques et aux risques de protection ne sont pas mutuellement exclusifs

En zoomant sur les facteurs de migration de départ du pays d'origine, les données de 4Mi reflètent les profils hétérogènes des répondants résidant dans la capitale tunisienne mentionnés dans la section précédente. En sélectionnant les trois plus grandes influences sur leur décision de migrer, les répondants ont le plus souvent inclus les facteurs économiques (259), les droits et libertés (181), les raisons personnelles et/ou familiales (127) et la violence (126). Pour les nationalités interrogées les plus représentées dans l'échantillon, une majorité d'Ivoiriens ont cité des facteurs économiques (100/164), alors que ce n'était pas le cas, par exemple, pour les Congolais (13/56)²³ ou les Gabonais (7/56). Les informateurs clés mettent également en évidence une diversité de facteurs,

²⁰ Organisation internationale du Travail (ILO, 2016). [Protection des droits des travailleurs migrants : vers la révision et l'harmonisation des lois et réglementations tunisiennes avec les normes internationales pertinentes.](#)

²¹ Les personnes en provenance de ces pays d'origine ont le droit de séjourner en Tunisie avec un visa touristique valable pendant 90 jours : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libye, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. Plus d'informations sur le rôle de l'accès sans visa comme moteur de la migration dans la section suivante.

²² La sanction pour séjour irrégulier dans le pays ou dépassement du visa touristique est de 20 dinars tunisiens par semaine (cf. [REACH, 2018](#)).

²³ Répondants de la République démocratique du Congo (RDC).

aux nationaux, et exceptionnellement aux étrangers pour une durée déterminée. Il y a quelques exceptions pour les Algériens, les Marocains et les Libyens, car ils n'ont pas besoin de détenir une carte de séjour pour séjourner en Tunisie, mais la « préférence nationale » pourrait toujours être légalement appliquée lors de la sélection d'un candidat²⁴. Un Libyen de 49 ans a déclaré : « Pour être honnête, étant donné que je suis juge, je ne me vois pas chercher un travail occasionnel. J'ai cherché du travail dans mon domaine et ma spécialité, en cherchant sur internet et sur les médias sociaux, mais je n'ai pas trouvé d'opportunités ». Par ailleurs, une compétence ou une expérience antérieure ne garantissait pas non plus aux répondants qu'ils effectuaient un travail correspondant à leur niveau d'éducation ou d'expérience antérieure.

Le genre comme facteur majeur de ségrégation dans l'accès au marché du travail

Les informateurs clés, réfugiés et migrants, affirment que les femmes sont plus souvent employées comme employées de maison, femmes de ménage, baby-sitters, esthéticiennes, et serveuses et laveuses dans les restaurants et les cafés. Ces formes d'emploi peuvent attirer les femmes réfugiées et migrantes vers les villes, par opposition aux zones rurales, bien qu'il soit difficile d'établir des comparaisons sans données provenant des zones rurales. En revanche, les hommes réfugiés et migrants du Grand Tunis sont plus souvent employés dans la construction, la pêche, le jardinage et les services de livraison. Ils auraient également travaillé dans des restaurants et des cafés, ce qui suggère que le secteur des services est un employeur clé pour les réfugiés et les migrants, hommes et femmes.

Le statut migratoire est essentiel pour garantir des opportunités d'emploi plus stables et plus rentables

Les réfugiés et les migrants ont déclaré qu'il n'était pas compliqué de trouver des possibilités de travail irrégulier dans le Grand Tunis et ses environs, car il y a toujours des employeurs qui ne demandent pas de documents. Cependant, la possession de documents légaux (tels que le statut de réfugié ou une carte de séjour), permet d'obtenir un contrat de travail signé, et une situation d'emploi plus stable. Une Guinéenne de 30 ans ayant le statut de résident a commenté : « La carte de séjour m'a permis de me sentir beaucoup plus à l'aise, car on n'a pas le choix [dans la recherche d'un emploi] sans cette carte ». Une majorité de réfugiés et de migrants ont déclaré que le fait de ne pas avoir de statut et de documents légaux les obligerait à accepter des offres d'emploi qu'ils refuseraient autrement.

Les politiques et programmes d'intégration professionnelle au niveau local sont pour la plupart absents

Représentant une préoccupation majeure pour tous les répondants, une majorité de réfugiés et de migrants ont mentionné la nécessité d'un soutien accru de la part des municipalités, des Nations Unies (OIM et HCR) et/ou des ONG pour les aider à trouver des possibilités d'emploi adaptées à leurs compétences et/ou à leur niveau d'éducation individuel, et qui soient durables. Bien que de tels programmes spécialisés soient absents, un certain nombre de répondants ayant le statut de réfugié ont noté le soutien de l'Association tunisienne pour la gestion et la stabilité locale (TAMSS)²⁵, une OSC locale coopérant avec le HCR et agissant comme intermédiaire entre les employeurs et les réfugiés, protégeant la légalité de leur contrat et de leurs conditions de travail.

Alors que les politiques ou programmes dédiés à l'emploi des réfugiés et des migrants au niveau local restent absents, un informateur clé de la mairie de Raoued a décrit la position de plus en plus importante que les travailleurs réfugiés et migrants prennent pour garantir la durabilité et le développement du marché du travail au Grand Tunis, ajoutant que :

« les réfugiés et les migrants sont généralement des travailleurs acharnés et prendront les emplois dont les Tunisiens ne veulent pas, principalement dans la construction, les services de restauration, le travail domestique et le nettoyage ».

Dans cette optique de développement de l'économie de la ville, un informateur clé de la municipalité de La Marsa ajoute que, bien qu'ils soient confrontés à des obstacles juridiques, les réfugiés et les migrants cherchent de plus en plus à créer leurs propres entreprises et start-ups. Cette affirmation est également confirmée par un Syrien de 53 ans, qui signale qu'un certain nombre de Syriens ont envisagé de s'associer avec des Tunisiens afin de pouvoir créer des entreprises de restauration et de boulangerie dans la ville.

6. Tunis, migration et risques

Espaces de risque et de discrimination

« Les quartiers populaires changent tout le temps - c'est toujours un équilibre entre un loyer bon marché et la sécurité pour tous. [...] À Dar Fadhal et à Bhar Lazreg, ils sont obligés d'y vivre parce que le loyer est bon marché. [...] J'ai entendu certaines histoires horribles sur Dar Fadhal. Il y a un risque à vivre dans ce quartier. »

(Ivoirienne, 26 ans)

Perception des zones à risque dans le Grand Tunis : ressources financières nécessaires pour éviter les endroits plus risqués

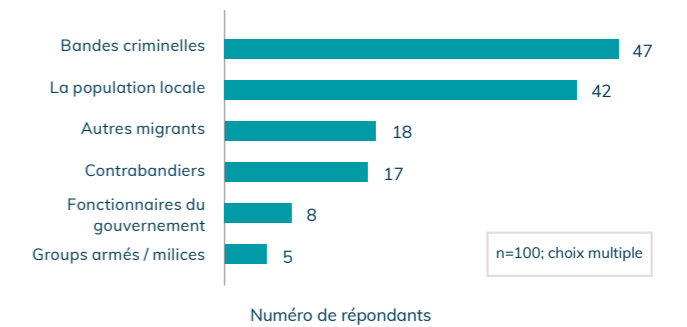
En rendant compte des lieux et quartiers « à risque » pour les réfugiés et les migrants dans le Grand Tunis, et sans avoir pour objectif de quantifier ou d'écarter les risques de protection dans d'autres quartiers, nous distinguons deux lieux en termes de fréquence et de variété des risques de protection : Dar Fadhal (municipalité de La Soukra) et Bhar Lazreg (municipalité de La Marsa). Ces districts attirent néanmoins les réfugiés et les migrants car ils offrent des loyers relativement bon marché et la possibilité de partager un logement (ce qui peut entraîner une surpopulation), comme l'ont indiqué les institutions clés. En outre, les auteurs des incidents viendraient de différents pays d'origine, les Tunisiens et les communautés de réfugiés et de migrants se livrant à des activités illicites, comme le décrit une Ivoirienne (âge inconnu) :

« À Bhar Lazreg, il y a tous les risques. Il y a les viols, les agressions... Ils sont commis par des Tunisiens et souvent aussi par des [Africains subsahariens] maintenant. Ce que nous voyons maintenant chez les Subsahariens [c'est que] certains groupes se permettent aussi de cambrioler parmi eux. Ce n'était pas le cas auparavant ».

Entre décembre 2019 et mars 2020, 118 personnes interrogées sur 488 (24 %) dans le Grand Tunis ont déclaré que la Tunisie était le pays le plus dangereux de leur voyage²⁶, dont 100 sur 118 ont indiqué un endroit dans le Grand Tunis comme étant le plus dangereux. Les risques les plus cités dans le Grand Tunis sont la violence physique (81/100), le vol (62/100) et la violence sexuelle (24/100). Lorsqu'on leur a demandé qui était le plus susceptible de commettre de tels incidents, les gangs criminels ont été signalés par près de la moitié des répondants (47/100), suivis par les communautés locales

d'accueil (42/100), ce qui coïncide avec les témoignages recueillis lors d'entretiens approfondis avec des réfugiés et des migrants.

Graphique 4 : « Qui était susceptible de commettre de tels incidents dans le Grand Tunis ? »



Lorsqu'on leur demande quelles mesures les réfugiés et les migrants prennent pour éviter les quartiers considérés comme « à risque », la plupart d'entre eux déclarent ne pas y aller, ou les éviter la nuit. Cependant, tous les réfugiés et migrants ne semblent pas être en mesure de faire un tel choix, car le choix des quartiers se fait sur la base d'un classement des opportunités par rapport aux contraintes. Cela implique que ceux qui ont un budget plus restreint devront s'installer avec moins de confort et de sécurité. En outre, il est à noter que le niveau d'information sur les différentes caractéristiques des quartiers semble être cohérent parmi les répondants qui vivent dans le Grand Tunis depuis plus d'un an. Les endroits généralement considérés comme sûrs et confortables pour vivre sont la Cité Wahat (à El Aouina), La Soukra (à l'exception de Dar Fadhal) et La Marsa (à l'exception de Bhar Lazreg), mentionnés précédemment.

Sources et types de risques : expériences individualisées

Les sources de risque peuvent varier en fonction du sexe, du pays d'origine, de la culture et d'autres facteurs déterminants. En termes de pays d'origine, les réfugiés et migrants ivoiriens sont souvent signalés, ou se signalent eux-mêmes, comme étant particulièrement vulnérables et visibles, en raison de leur présence en grand nombre dans certains quartiers de la ville, mais aussi de leur culture communautaire, souvent décrite comme extravertie et moins axée sur la famille que les autres nationalités. Deuxièmement, une majorité de femmes subsahariennes ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexuel, décrivant leur relation et leurs interactions, avec les hommes tunisiens en particulier, comme étant difficiles. Si de tels épisodes peuvent se produire dans la rue, ils se produiraient également dans le cadre du travail, comme l'a détaillé une femme ivoirienne (âge inconnu) :

24 Terre d'Asile Tunisie (2020). [L'accès au travail des migrants en Tunisie. Du cadre juridique à la pratique.](#)

25 <https://www.tamsstn.org>

26 Il est à noter que 117 de ces 118 répondants qui ont choisi la Tunisie comme pays le plus dangereux n'avaient pas transité par la Libye.

« Les risques sont très présents. Le viol, également dans les ménages, nous rencontrons ce genre de situation. Un Tunisien s'approche de vous [pour que vous veniez nettoyer sa maison], vous arrivez chez lui et il n'y a ni femme ni famille. Vous faites le ménage et il fait comme s'il partait, mais finalement il revient et il commence à vous parler et il vous propose de coucher avec lui. Il y a eu des cas comme ça, ça arrive souvent ».

Un informateur clé ivoirien (28 ans) travaillant à Cité Wahat (et résidant à Dar Fadhal) a décrit le caractère presque institutionnalisé du harcèlement physique auquel sont confrontées les femmes subsahariennes travaillant dans la ville.

En termes de risques de protection engendrés par les actes d'autres réfugiés et migrants, un certain nombre ont fait état d'abus de la part de co-nationaux ou de communautés co-ethniques, faisant écho aux lignes de fractures politiques, sociales et culturelles de leurs pays et/ou régions d'origine. Si ces communautés du Grand Tunis peuvent représenter un solide ancrage social et culturel pour les personnes interrogées ainsi qu'un mécanisme de résilience, elles peuvent également faire écho à certains comportements conflictuels ou mécanismes discriminatoires qui ont conduit à leur départ. La proximité géographique avec le pays d'origine est une question particulièrement importante et une préoccupation de sécurité pour les répondants libyens, qui craignent les retombées du conflit avec le grand nombre de Libyens dans le Grand Tunis :

« Je veux quitter la Tunisie pour une raison précise : je cherche un endroit plus sûr. La Tunisie est proche de la Libye et la milice peut facilement me trouver. Ils m'ont déjà trouvé une fois et ont kidnappé mon enfant. Dieu merci, les autorités tunisiennes sont arrivées à temps et l'ont sauvée. C'est pourquoi nous avons déménagé dans cet autre quartier, car ici il n'y a pas de Libyens ayant des liens avec la milice et c'est plus sûr ».

(Homme libyen, 49 ans)

En lien avec ces expériences, mais aussi avec les quartiers plus risqués où les communautés co-nationales ou co-ethniques pourraient être bien représentées, un certain nombre de réfugiés et de migrants interrogés ont préféré vivre dans des quartiers de la ville sans trop s'impliquer dans les grandes communautés et former leurs réseaux sociaux de manière plus organique et à travers les nationalités. Par ailleurs, un certain nombre de réfugiés et de migrants qui ont indiqué ne pas vivre avec ou à proximité de nombreux co-nationaux ont souligné l'importance d'avoir un ou plusieurs amis tunisiens dans

le cadre de leur processus d'intégration sociale.

Risques liés au travail et au logement

Les conditions de travail irrégulières sont considérées comme une norme pour beaucoup

La pratique du travail sans contrat est la norme plutôt que l'exception pour les migrants en situation irrégulière ainsi que pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Cette situation est aggravée par l'absence d'un cadre juridique national pour se prémunir contre la violation des droits du travail des réfugiés et des migrants, en particulier si ces derniers ne disposent pas de documents officiels ou ont un statut de réfugié en attente. En plus des risques mentionnés ci-dessus, 54 des 314 personnes interrogées par 4Mi entre janvier et mars 2020 ont auto-déclarées « Je ne connais pas mon statut », ce qui crée une autre couche d'insécurité liée au statut, aggravant d'autres facteurs de risque liés à la violation des droits du travail.

Les données d'informateurs clé suggèrent que l'exploitation des réfugiés et des migrants travaillant sans documents légaux est très répandue. Les personnes interrogées ont indiqué que souvent, elles ne recevaient pas leur salaire à temps, ou ne le recevaient pas du tout. En outre, quitter un emploi peut conduire à ne pas être payé du tout, et les réfugiés et migrants interrogés ont déclaré qu'ils déconseillaient à leurs pairs de partir avant d'avoir reçu leur salaire. Une autre conséquence de l'absence de protection légale est que les travailleurs réfugiés et migrants reçoivent parfois un salaire inférieur à celui de leurs pairs tunisiens occupant des fonctions similaires.

Les conditions de logement risquées favorisent l'hyper mobilité dans la ville

Le vide juridique qui entoure les réfugiés et les migrants crée également les conditions d'un certain nombre d'abus de la part des propriétaires qui leur louent leurs maisons. Les personnes interrogées ont fait état de nombreux cas d'abus, allant de la pression à l'extorsion et à l'expulsion arbitraire. Une pratique assez courante semble consister à demander aux locataires de payer des factures gonflées sous la menace d'une expulsion. La barrière de la langue (les factures sont rédigées en arabe) et l'incapacité des réfugiés et des migrants à faire valoir leurs droits auprès de la police (de peur d'être identifiés comme étant en situation irrégulière) les laissent à la merci de la bonne volonté des propriétaires (qui seraient souvent conscients de l'impossibilité pour leurs locataires de s'adresser à la police). En outre, le caractère irrégulier des accords de location passés avec les réfugiés et les migrants laisse aux propriétaires la possibilité de gonfler les loyers, par rapport aux prix habituellement en vigueur dans les contrats de location classiques. Les cas réguliers de dettes associées à des factures légitimes ou illégitimes augmentent la méfiance entre les propriétaires et les locataires. La conséquence la plus fréquente de ces pratiques est de devoir déménager de temps à autre (y compris pour déménager d'un quartier

vers d'autres parties de la ville), un certain nombre de personnes interrogées déclarant se sentir obligées de déménager tous les mois ou tous les deux mois, ce qui peut être préjudiciable aux processus d'intégration, de participation et d'inclusion sociales.

Vulnérabilités et risques d'un point de vue politique

Une absence de politique visant à réduire les risques de protection

Les réfugiés et les migrants sans statut de réfugié ou dont la demande d'asile est en cours ont souligné la nécessité d'un soutien pour comprendre leurs droits en Tunisie. En outre, en raison de l'absence d'une législation nationale axée sur les droits des étrangers dans le pays, une majorité de répondants ont souligné qu'ils n'avaient pas pu signaler les incidents (y compris le harcèlement physique, verbal et sexuel et la discrimination) à la police et/ou aux autorités locales, ce qui augmentait leur vulnérabilité. À l'inverse, plusieurs institutions clés ont indiqué que, selon elles, les réfugiés ont souvent plus de chances d'être entendus par la police, ce qui réduit les risques d'exploitation par les employeurs et

les propriétaires. Interrogés sur les besoins d'assistance, plusieurs répondants ont souligné que l'accès à un statut juridique était leur principale préoccupation.

Les représentants des mairies de La Marsa et de Raoued, ainsi que les porte-parole des ONG et des OSC, ont indiqué que l'absence actuelle de progrès en termes de lois de protection des réfugiés et des migrants était probablement due à l'instabilité du paysage politique tunisien, tant au niveau national que local, et qu'ils ne pouvaient s'appuyer que sur les déclarations internationales signées par la Tunisie. Bien que le code du travail tunisien vise à protéger tous les travailleurs, les dispositions actuelles sont jugées trop restrictives et ne répondent pas aux besoins spécifiques des réfugiés et des migrants vulnérables. Par conséquent, il n'existe, en pratique, aucune législation spécifique pour lutter contre la discrimination et les abus dont sont victimes les réfugiés et les migrants dans leur environnement de travail. Le travail des ONG et des OSC est cité par ces mêmes fonctionnaires comme étant déterminant et « faisant la différence », jusqu'à ce qu'un élan politique attendu permette des changements juridiques.

7. Tunis, migration et COVID-19

Impact sur les moyens de subsistance et la vie quotidienne

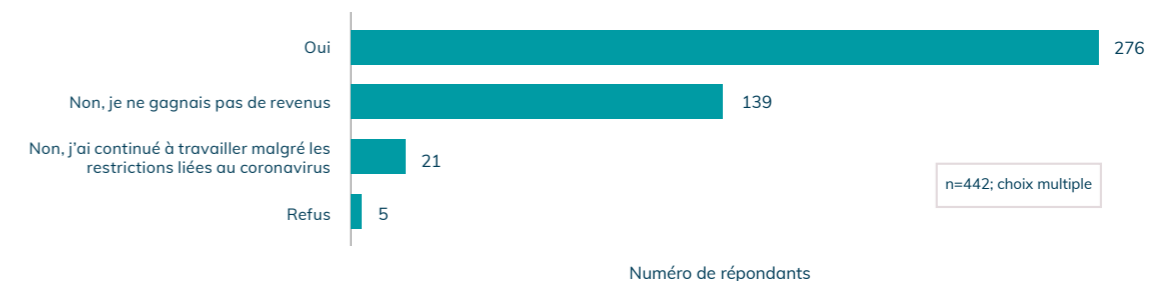
Perte de revenus déclarée par la majorité : le niveau d'éducation, le sexe et le statut sont les principaux facteurs

Alors que la Tunisie est entrée en période de confinement à la fin du mois de mars, des informateurs clés ont fait état du nombre élevé de réfugiés et de migrants perdant leur emploi, estimant qu'environ trois quarts de tous ceux qui travaillaient dans le Grand Tunis avaient perdu leur principale source de revenus. En effet, selon les données COVID de 4Mi recueillies entre avril et juin 2020, 62 % (276/442) des personnes interrogées à Tunis, Ariana,

Ben Arous et Manouba avaient perdu leur emploi en raison des restrictions mises en place par les autorités pour arrêter la propagation de COVID-19, tandis que 5 % (21/442) pouvaient continuer à travailler (les autres personnes interrogées n'avaient pas d'emploi au moment de l'enquête ou refusaient de répondre à la question).

Si l'on examine les chiffres plus récents de juillet et août 2020²⁷, 49 % (94/180) ont déclaré une perte de revenus due à la COVID-19, suivis par les répondants qui ont déclaré ne pas avoir de revenus auparavant (27 %, 51/180), ceux qui ont déclaré avoir perdu un revenu familial (sans emploi) (15 %, 28/180) et ceux qui ont continué à travailler et ont gagné le même revenu (9 %,

Graphique 5 : « Avez-vous perdu des revenus en raison des restrictions liées aux coronavirus ? »



²⁷ Les comparaisons entre différentes périodes des données 4Mi doivent être faites avec prudence, car l'enquête 4Mi n'a pas d'approche d'analyse longitudinale, et les possibilités de subsistance, les décisions personnelles et d'autres facteurs peuvent ne pas être comparables dans le temps.

17/180). Parmi ceux qui ont continué à travailler, bien que peu nombreux, la majorité était très instruite (ayant obtenu un diplôme universitaire), tandis que la majorité de ceux qui ont déclaré avoir perdu des revenus avaient terminé leurs études secondaires ou une formation professionnelle. Bien qu'il faille faire preuve de prudence face à ce constat, compte tenu de la petite taille de l'échantillon, les femmes interrogées semblent avoir plus de chances de conserver leur emploi que les hommes dans le Grand Tunis en juillet et août²⁸.

Enfin, lorsqu'on se concentre sur le statut, les données ne suggèrent aucun lien entre la détention de documents légaux et le maintien des revenus : parmi ceux qui ont déclaré avoir continué à recevoir les mêmes revenus (17 répondants), 5 répondants ont déclaré résider dans le Grand Tunis de manière irrégulière, tandis que 5 autres étaient des résidents permanents et le reste des réfugiés, des résidents temporaires et 1 demandeur d'asile. Toutefois, il convient de noter que parmi le sous-ensemble de répondants qui ont déclaré ne pas avoir perdu de revenus parce qu'ils n'avaient pas d'emploi à l'époque, la majorité était composée de demandeurs d'asile, de résidents permanents ou de résidents temporaires (43/51).

Afin de pouvoir subvenir aux besoins de base (y compris loyer, produits d'hygiène, nourriture ou équipement de protection individuelle [EPI]) pendant la pandémie et malgré la perte d'activités génératrices de revenus, une majorité de répondants et d'informateurs clés ont indiqué la mise en œuvre récurrente de mécanismes d'adaptation négatifs pour compenser une perte de revenus et faire face à certaines dépenses (principalement le loyer et les produits de première nécessité), comme l'épuisement des économies.

La COVID-19 a encore accéléré l'insécurité du logement et poussé les locataires vers des quartiers moins sûrs

Suite aux restrictions mises en place par les autorités pour limiter la propagation de COVID-19, une première analyse indique qu'un certain nombre de réfugiés et de migrants ont dû abandonner leurs foyers faute de ressources suffisantes et en raison de la perte de revenus. Selon les données COVID-19 de 4Mi recueillies entre avril et juin 2020 autour du Grand Tunis, 34 % (94/276)²⁹ des personnes interrogées ont déclaré avoir perdu leur maison (soit par expulsion, soit comme mécanisme de survie négatif lorsqu'elles se déplacent vers des quartiers plus risqués pour se permettre d'autres besoins de base) en raison de la perte de revenus pendant la pandémie. Si certaines personnes interrogées ont indiqué qu'elles pouvaient conserver leur logement car leur propriétaire était flexible (gel du loyer, retards dans le paiement des loyers...), une majorité de propriétaires n'aurait pas suivi

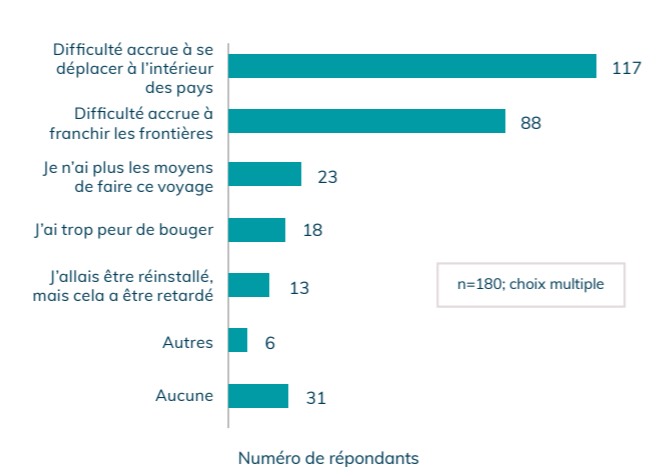
les recommandations du gouvernement à cet égard et s'en serait tenue aux modalités de location antérieures à la COVID-19, à un moment où la majorité des réfugiés et des migrants avaient perdu leurs revenus.

Les données COVID-19 de 4Mi recueillies en juillet et août 2020, après la levée de la plupart des restrictions COVID-19, indiquent moins d'impact sur le logement, avec 3 personnes interrogées sur 180 déclarant avoir perdu leur logement suite à une perte de revenus. Toutefois, il a été signalé que la perte de revenus a poussé un certain nombre de réfugiés et de migrants vers des quartiers offrant des loyers bon marché mais moins sûrs et de moins bonnes conditions de logement (surpeuplement notamment). En ce qui concerne le compromis entre sécurité, confort et prix, « l'effet économique » semble être largement répandu en période de (post-)crise et pour les personnes ayant peu ou pas d'économies.

La COVID-19 a eu un impact sur la mobilité

En ce qui concerne les impacts de la COVID-19 sur la mobilité, la graphique 6 révèle que la plus grande partie des répondants du Grand Tunis ont éprouvé des difficultés à se déplacer à l'intérieur de la Tunisie et au-delà des frontières depuis l'épidémie. En outre, 31 personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient trop peur ou étaient contraintes pour se déplacer, ce qui laisse supposer qu'elles pourraient être victimes d'une immobilité involontaire.

Graphique 6 : « Quel impact la crise du coronavirus a-t-elle eu sur votre parcours migratoire ? »



Certains réfugiés et migrants ont expliqué que l'augmentation des contraintes économiques a entraîné un retard dans leurs projets de poursuivre le voyage. Cela correspond aux données de 4Mi de la graphique 6 et à ce que nous savons de la théorie de la migration, à

savoir que les gens ont besoin d'un niveau minimum de capacités pour s'engager dans la migration. En termes de contraintes économiques, la fermeture temporaire des bureaux gouvernementaux a encore aggravé la situation des réfugiés et des migrants qui doivent payer une amende pour quitter le territoire, et a eu un impact durable sur leur situation en tant que migrants irréguliers :

« C'est très difficile ici à cause de l'amende. Nous devons trouver une solution à ce problème. Beaucoup de gens sont coincés ici et ne peuvent pas sortir. [...] Moi-même, je dois renouveler ma résidence parce que j'ai déménagé il y a 4 mois, mais ce n'était pas possible à cause du coronavirus ».

(Femme ivoirienne, 26 ans)

Alors que les autorités ont annoncé qu'elles allaient geler la pénalisation du séjour irrégulier en Tunisie pendant le confinement dû à la COVID-19 en raison de la fermeture des administrations³⁰, les réfugiés et les migrants auraient craint qu'une certaine inertie dans l'application de cette règle ad hoc ait encore des conséquences pour eux.

L'effet multiplicateur de risque de la COVID-19

La perte généralisée de revenus, l'immobilité générée (involontaire), ainsi que les niveaux élevés de stress et l'accès potentiellement irrégulier/restreint aux biens de base qui ont été directement ou indirectement causés par les impacts de la COVID-19 ont eu un effet multiplicateur de risques sur les populations réfugiées et migrantes du Grand Tunis. L'épuisement des économies par l'affaiblissement des mécanismes d'adaptation et la priorité donnée aux facteurs économiques sur la sécurité et le confort ont encore accru leur vulnérabilité et ont potentiellement érodé les filets de sécurité et les mécanismes d'adaptation mis en place précédemment.

Assistance reçue et accès aux services

Assistance et solidarité notables de la part des organisations locales, des autorités et des Tunisiens, mais manque de coordination entre les acteurs institutionnels

Des experts représentant des ONG, des organisations de la société civile et les Nations unies ont expliqué comment la crise COVID-19 a eu un impact sur leur charge de travail, avec un représentant de Terre d'Asile Tunisie :

« Notre charge de travail a triplé au début de la pandémie, alors que nous avons travaillé 24 heures sur 24 ».

La majorité des réfugiés et des migrants ont fait état de l'aide supplémentaire qu'ils ont reçue de ces

organisations, soulignant notamment la réactivité et l'accessibilité des ONG et des OSC locales, souvent plus petites, et leur rôle essentiel dans la fourniture d'une assistance de toutes sortes pendant le confinement.

Par ailleurs, un nombre considérable de réfugiés et de migrants décrivent avoir bénéficié du soutien et de la solidarité spontanés des Tunisiens et de certaines autorités locales au cours de la pandémie de COVID-19, certains allant même jusqu'à signaler qu'ils ont subi beaucoup moins d'incidents de discrimination que pendant la période précédente. Une femme ivoirienne (âge inconnu) donne des détails :

« Tu marches, tu croises un Tunisien, il gare sa voiture, il fait des courses et te donne un sac [de provisions]. Ou, pour ceux qui ont des bébés, ils donnent des couches et des paquets de lait. Ce sont des initiatives individuelles spontanées, c'est ça l'essentiel, sincèrement... »

Un représentant de la mairie de La Marsa a indiqué que la pandémie de COVID-19 a révélé au personnel de la municipalité la complexité des dynamiques migratoires mixtes et les niveaux de vulnérabilité auxquels sont soumis les réfugiés et les migrants, notamment en ce qui concerne la perte de revenus et le manque de mécanismes de soutien. La municipalité a donc mis en place un programme de soutien municipal spécifique pour fournir une assistance aux besoins de base, et vise à travailler au niveau local pour mettre la gouvernance des migrations à l'ordre du jour et à s'engager pour un nouveau cadre juridique sur le statut et les droits des réfugiés et des migrants en Tunisie par des efforts de plaidoyer. Comme indiqué, des projets de soutien à l'assistance durant la COVID-19 ont également été mis en place par les municipalités d'Ariana et de Raoued, entre autres dans le Grand Tunis. Les trois municipalités ont en outre souligné la nécessité d'une base de données intégrée pour pouvoir soutenir les personnes locales les plus vulnérables, et d'une coordination entre les administrations locales, les ONG et les OSC afin d'accroître efficacement la portée de l'assistance à tous les réfugiés et migrants ayant besoin d'aide. Bien que plusieurs ONG aient fait état d'un effort de coordination avec le gouvernement pendant la crise de COVID-19, cette relation semble avoir été engagée par des canaux ad hoc plutôt que par un système coordonné au niveau national.

Manque d'information sur l'assistance des autorités nationales

Un grand nombre de réfugiés et de migrants déclarent ne pas avoir été informés sur une plateforme mise en place par les autorités nationales pour fournir un soutien spécifique indiqué aux réfugiés et aux migrants pendant

28 Sur les 17 répondants qui ont déclaré avoir conservé leurs revenus, 10 étaient des femmes et 7 des hommes. Dans le même temps, les femmes représentaient une plus petite partie de l'échantillon total (40 %, 72/180) que les hommes (60 %, 108/180).

29 Il s'agit d'un sous-ensemble de l'enquête COVID-19 4Mi qui s'est déroulée entre avril et juin, car l'indicateur en question fait partie d'une question de suivi utilisant une logique de saut et à laquelle seuls les répondants ayant déclaré avoir perdu des revenus à la suite de l'enquête COVID-19 ont répondu.

30 Afrikyes (2020, 9 juillet). [Tunisie: Décret gouvernemental sur l'annulation des pénalités.](#)

la pandémie de COVID-19³¹. Ceux qui ont déclaré connaître cette plateforme n'en ont généralement pas fait usage, car elle n'était pas suffisamment accessible en termes de langue, de formulation et de type de questions. Ce sentiment est partagé par un informateur clé de la municipalité de Raoued, qui rapporte que les réfugiés et les migrants ont mentionné avoir eu des difficultés à comprendre la plateforme d'assistance en ligne des autorités en raison d'une barrière linguistique perçue (pour ceux qui ne lisent pas l'arabe ou le français). Cette différence est en outre alimentée par la méfiance générale dont font état certaines personnes interrogées à l'égard du partage des données personnelles en ligne et avec les autorités. En outre, il n'y avait apparemment pas eu de communication et de coordination entre les autorités nationales et locales sur l'existence et l'utilisation de la plateforme. Cependant, un informateur clé travaillant pour une ONG a souligné que

« bien que la plate-forme ne soit pas [sans défaut], c'est la première fois que les autorités tunisiennes ont mis en place quelque chose de spécifiquement destiné à aider les réfugiés et les migrants » ,

estimant qu'il s'agit d'une évolution positive et d'un travail en cours.

Une augmentation perçue de la discrimination et de la xénophobie

Si des manifestations de solidarité ont effectivement été observées pendant la pandémie et vécues par les personnes interrogées, les données de 4Mi recueillies en juillet et août 2020 révèlent que 54 personnes interrogées sur 180 (près d'un tiers) dans le Grand Tunis ont déclaré ne pas pouvoir accéder aux soins de santé en raison de la discrimination à l'égard des étrangers. En outre, 21 sur 180 (12 %) ont perçu une augmentation du racisme et de la xénophobie dans leur vie quotidienne depuis l'épidémie de COVID-19. Une Ivoirienne (28 ans) résidant à Dar Fadhal a indiqué qu'en principe, tous les réfugiés et migrants ont accès aux services de santé, mais qu'elle a clairement constaté des comportements discriminatoires, les citoyens tunisiens étant prioritaires dans le traitement.

Perspective

Bien que cette section ait mis en lumière bon nombre des difficultés rencontrées par les réfugiés et les migrants du fait de la pandémie, certaines de ces difficultés sont atténuées grâce à des programmes d'assistance et à l'élaboration par les réfugiés et les migrants de mécanismes d'adaptation à la nouvelle « norme » induite par la COVID-19. Sur toutes les personnes interrogées par 4Mi à Tunis pendant les mois de juillet et août (n=180), une majorité (105/180) a décrit la situation liée à la pandémie comme étant « meilleure qu'avant » ou « redevenue comme avant ». 40 % (72/180) ont déclaré que la situation était « pire qu'avant » ou « n'avait pas changé depuis le début » (tandis que 2 %, 3/180, ont déclaré « je ne sais pas »). En outre, les données montrent des différences entre les quartiers. Dans le centre-ville, une majorité a déclaré que « la situation se détériorait » ou « n'avait pas changé depuis le début » (15/28), tandis qu'à El Aouina, 21 personnes interrogées sur 30 ont déclaré que la situation « s'améliorait » ou « revenait à ce qu'elle était avant ». Cette différence géographique est également signalée par une Malienne (36 ans) :

« Nous avons commencé à retravailler à El Aouina, mais je connais des migrants vivant à Dar Fadhal qui sont encore au chômage aujourd'hui. C'est la même chose pour les migrants qui vivent davantage vers [la zone de] La Soukra ».

8. Conclusion

Alors que traditionnellement la Tunisie a été décrite comme un pays d'émigration, cette étude a esquissé les différentes façons dont nous pouvons étudier à la fois la Tunisie et en particulier sa capitale, Tunis, comme un espace de migration mixte. Depuis 2011, le pays, et Tunis en particulier, accueille de plus en plus de réfugiés et de migrants fuyant les troubles civils et la guerre, notamment en provenance de Syrie et de Libye, y compris des Subsahariens résidant et/ou transitant en Libye. En outre, la politique d'entrée sans visa de la Tunisie à l'égard d'un certain nombre de pays, principalement en Afrique de l'Ouest, a suscité différents types de migration, notamment des réfugiés fuyant les persécutions et les conflits, mais aussi des étudiants et des travailleurs migrants. Au fil du temps, le Grand Tunis est devenu une plaque tournante pour ces populations souvent hyper mobiles et hétérogènes.

Le Grand Tunis est perçu comme un lieu d'établissement à court ou moyen terme pour la plupart des réfugiés et des migrants, souvent en raison des possibilités qui existent (ou sont perçues comme existant) dans la ville et ses environs. D'une part, d'un point de vue juridique, il y a une absence de législation nationale pour protéger efficacement les droits des réfugiés et des migrants et définir leur statut. D'autre part, certains éléments indiquent que cela n'est pas perçu comme un obstacle

particulier à l'accès à l'emploi, les offres d'emploi sans contrat étant courantes. Travailler sans contrat, et sans être protégé par la loi, génère une vulnérabilité considérable à différents types de violations de la protection au sein et en dehors de l'environnement de travail, y compris l'exploitation, la discrimination et le harcèlement. En l'absence de politiques nationales et locales visant à l'intégration sociale et professionnelle des réfugiés et des migrants dans la ville, les ONG et les OSC jouent un rôle essentiel dans la fourniture d'une assistance.

Sur la base des données de MMC/4Mi, cette étude a fait valoir que COVID-19 a représenté un choc majeur pour la vie des réfugiés et des migrants, érodant les possibilités de subsistance, poussant les migrants à recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs et augmentant les vulnérabilités préexistantes. D'autre part, les efforts de solidarité des organisations, des autorités locales et des Tunisiens auraient eu un impact positif sur l'amélioration de la situation. En outre, l'impact de la pandémie semble avoir mis en évidence la nécessité d'une coordination et d'une structure entre les institutions nationales et locales afin d'améliorer les connaissances sur les réfugiés et les migrants résidant dans le Grand Tunis et la capacité à les soutenir et les aider de manière adéquate.

31 <http://www.aide-covid19.tn/>

BAMAKO



1. Introduction

Bamako est une importante ville de transit, de destination et de retour pour les réfugiés et les migrants en Afrique de l'Ouest. Après un bref aperçu de la dynamique actuelle des migrations mixtes dans la ville ainsi que du cadre politique national en matière de migration, cette étude de cas cherche à explorer la dynamique des migrations mixtes à Bamako à partir de trois angles thématiques complémentaires : 1) Bamako comme ville d'opportunités ; 2) Bamako comme ville de risques et 3) Bamako pendant la pandémie de COVID-19.

Bamako, migration et opportunités

La plus grande concentration d'étrangers au Mali se trouve à Bamako. C'est également la principale destination dans le cadre de la migration interne des zones rurales vers les zones urbaines, ainsi qu'un lieu de concentration des expulsés et des migrants de retour. Cette étude de cas vise à mieux comprendre si et dans quelle mesure Bamako est considérée comme une **ville d'opportunités**, et par qui. Elle vise également à comprendre quelles **opportunités la migration peut offrir à Bamako**, notamment en matière de développement. Elle examine les contributions des réfugiés et des migrants à la ville, et met en évidence ce que la ville peut redonner à ces groupes. Compte tenu de l'importance de l'émigration des Maliens à l'étranger et de leur impact sur l'économie et la société maliennes, elle examine également le rôle de la diaspora et des transferts de fonds dans le développement de Bamako, avec pour toile de fond la politique nationale de migration du Mali (PONAM).

Bamako, migration et risques

Si Bamako ne peut être considérée comme une « **ville à risque** » contrairement à certaines villes plus au nord du Mali (par exemple Mopti et Gao), où l'insécurité est beaucoup plus grande, les données du MMC 4Mi ont néanmoins indiqué qu'un nombre important d'incidents de protection s'y produisent. L'étude de cas s'appuie sur ces données pour offrir un aperçu des types d'incidents de protection qui sont fréquents à Bamako et des personnes qui en seraient responsables, tout en cherchant à mieux comprendre les perceptions du risque de la part des répondants migrants³² et des informateurs clés dans la ville. Elle cherche également à évaluer les opportunités offertes aux personnes en déplacement en terme un soutien et de l'aide si elles en ont besoin.

Bamako, migration et COVID-19

En lien avec ce qui précède, pour comprendre à la fois les risques et les opportunités du moment, il est important de prendre en considération les **effets de la pandémie de COVID-19 sur les réfugiés et les migrants** à Bamako. C'est à Bamako que se sont concentrés la majorité des cas au Mali, du moins dans les premiers mois de la pandémie, et les mesures prises par le gouvernement pour tenter de freiner la propagation du virus ont clairement causé des perturbations en termes de libre circulation ainsi que pour l'économie et les moyens de subsistance³³. En tant que population pouvant être considérée comme particulièrement vulnérable à ces perturbations, cette étude de cas cherche à évaluer comment la pandémie a affecté la vie quotidienne et les trajectoires migratoires des réfugiés et des migrants, ainsi qu'à comprendre dans quelle mesure ces derniers ont pu accéder à une assistance face à la pandémie.

2. Méthodologie

Pour explorer les trois axes de cette étude, MMC utilise une méthodologie mixte, combinant des données quantitatives et qualitatives.

Données quantitatives

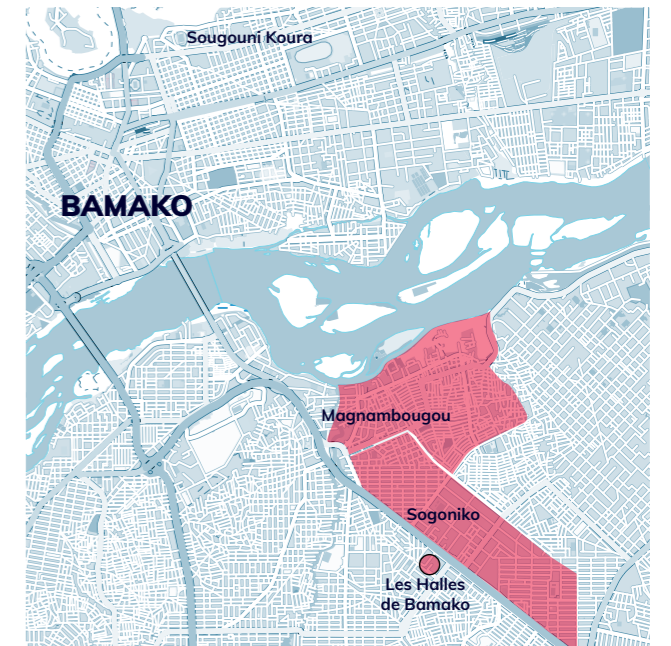
L'enquête 4Mi du MMC fournit des données quantitatives primaires sur les dynamiques de la migration mixte. Elle inclut notamment les profils individuels, les facteurs de migration, les intentions et les aspirations, les conditions et les moyens de voyage, l'économie des passeurs et les choix de destination. Dans cette étude de cas, les données de l'enquête 4Mi (ou « données 4Mi ») sont utilisées pour mettre en lumière les incidents de protection (ainsi que leurs responsables) qui d'après les répondants du 4Mi, ont eu lieu à Bamako entre février 2019 et janvier 2020.

Qu'est-ce que l'initiative du mécanisme de monitoring des migrations mixtes (4Mi) ?

Créé en 2014, le 4Mi est un réseau unique d'enquêteurs de terrain situés le long des itinéraires les plus fréquentés et dans les principaux points migratoires. Il vise à offrir un système régulier, standardisé, quantitatif et mondialisé de collecte de données primaires sur les migrations mixtes. Le 4Mi utilise principalement un questionnaire à questions fermées pour inviter les personnes interrogées à s'autoévaluer de manière anonyme sur un large éventail de questions, ce qui permet d'obtenir des données détaillées sur les profils individuels, les facteurs migratoires, les moyens et les conditions de déplacement, l'économie des passeurs, les aspirations et les choix de destination. Les données du 4Mi permettent au MMC et à ses partenaires d'éclairer les politiques migratoires, les débats et les réponses en matière de protection des personnes en déplacement grâce à la production d'une analyse quantitative de haute qualité fondée sur des preuves.

Depuis avril 2020, l'enquête 4Mi a été adaptée pour mettre l'accent sur les effets de la pandémie de COVID-19. La première phase du projet (d'avril à juin) a examiné l'impact immédiat de la pandémie sur les réfugiés et les migrants. Les répondants ont été interrogés sur leur connaissance de la maladie et sur la manière de se protéger, sur l'accès aux services de santé, sur les besoins et l'assistance reçus, ainsi que sur l'impact du COVID-19 sur leurs moyens de subsistance et leurs parcours migratoires. La deuxième phase (de juillet à ce jour) examine l'impact à moyen/long terme de la pandémie sur les dynamiques migratoires mixtes, à savoir les causes de la migration, le trafic illicite, les risques de protection et les destinations prévues. Dans

Graphique 7 : Bamako - Carte des principales zones d'intérêt pour l'étude



cette étude de cas, les données de l'enquête COVID-19 4Mi (ou « données COVID-19 du 4Mi ») sont utilisées pour évaluer la manière dont les réfugiés et les migrants à Bamako ont été affectés par la pandémie et les mesures de réponse du gouvernement.

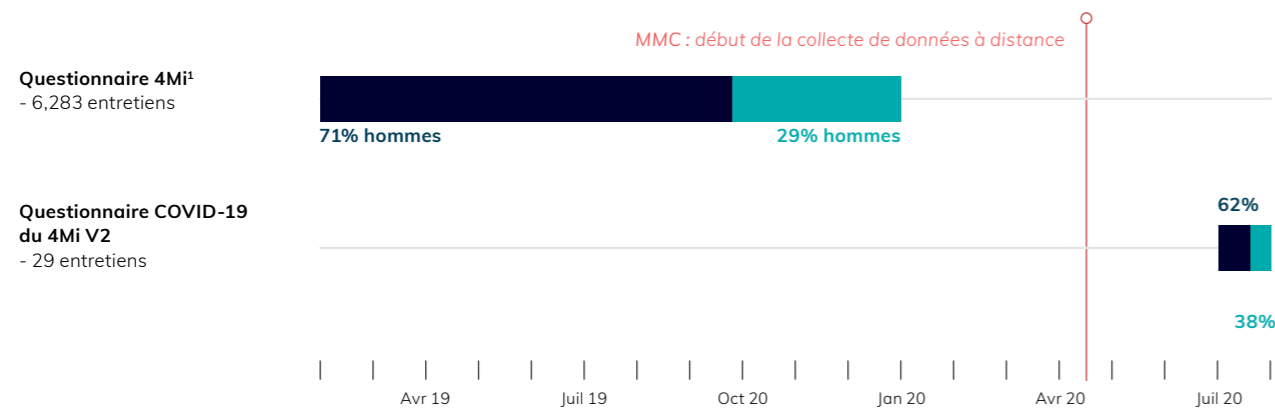
Les deux enquêtes (l'enquête principale 4Mi et l'enquête 4Mi sur la COVID-19) suivent le même schéma d'échantillonnage, qui inclut des réfugiés et des migrants âgés de 18 ans et plus et qui étaient au Burkina Faso, au Mali ou au Niger depuis moins d'un an au moment de l'entretien (ou dans le cas des données COVID-19 4Mi utilisées dans cette étude de cas, à Bamako en particulier). Ce dernier critère permet de mettre l'accent sur les personnes qui se déplacent sur de plus longues distances le long de routes migratoires mixtes ainsi que sur les personnes qui se déplacent activement, plutôt que sur les populations réfugiées et migrantes installées.

Étant donné la taille modérée des échantillons et la nature non aléatoire de l'échantillonnage, les résultats des données quantitatives doivent être traités avec prudence et ne doivent pas être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la population réfugiée et migrante de Bamako. En outre, les réponses des participants à l'enquête 4Mi ne peuvent pas être vérifiées de manière indépendante, et un biais de réponse peut intervenir. Néanmoins, les résultats de l'enquête peuvent fournir des perspectives importantes sur la situation actuelle des réfugiés et des migrants à Bamako. Les aspects relatifs consentement libre et éclairé, et à l'anonymat ont été présentés de façon claire, pendant et après les entretiens.

32 Le terme "répondants migrants" est utilisé pour différencier ce groupe du deuxième groupe d'informateurs clés (dont les affiliations seront précisées lorsque et où cela sera possible étant donné que certains ont préféré que leur affiliation reste anonyme) et des répondants de l'enquête 4Mi.

33 Africanews (2020, 8 Mai). [Coronavirus - Mali: Michel H. Sidibé Ministre de la Santé et des Affaires Sociales : « Le Mali a un taux de Guérison D'environ 42% Contre 33% pour le Continent Africain ».](#)

Graphique 8 : Aperçu de la collecte de données quantitatives



1 Bien que le 4Mi ne permette pas d'avoir un calcul du nombre total de répondants qui sont passés par Bamako, il est néanmoins possible d'identifier ceux qui parmi cet échantillonnage, ont indiqué avoir vécu ou été témoins d'incidents de protection à Bamako, et ceux qui ont indiqué s'être arrêté dans cette ville pour une longue période.

Les données de 4Mi ne sont généralement pas collectées à Bamako, c'est pourquoi un exercice spécifique de collecte de données a été réalisé dans la ville à partir de juillet 2020. Malgré les efforts déployés pour intensifier rapidement la collecte de données, l'échantillon total de l'enquête spécifique COVID-19 est relativement petit (4Mi) (n=29). Cependant, elle peut fournir un aperçu de la situation à laquelle ont été confrontés les réfugiés et les migrants à Bamako au cours du mois de juillet.

Bien que le 4Mi ne permette pas d'avoir un calcul du nombre total de répondants qui sont passés par Bamako, il est néanmoins possible d'identifier ceux qui parmi cet échantillonnage, ont indiqué avoir vécu ou été témoins d'incidents de protection à Bamako, et ceux qui ont indiqué s'être arrêté dans cette ville pour une longue période.

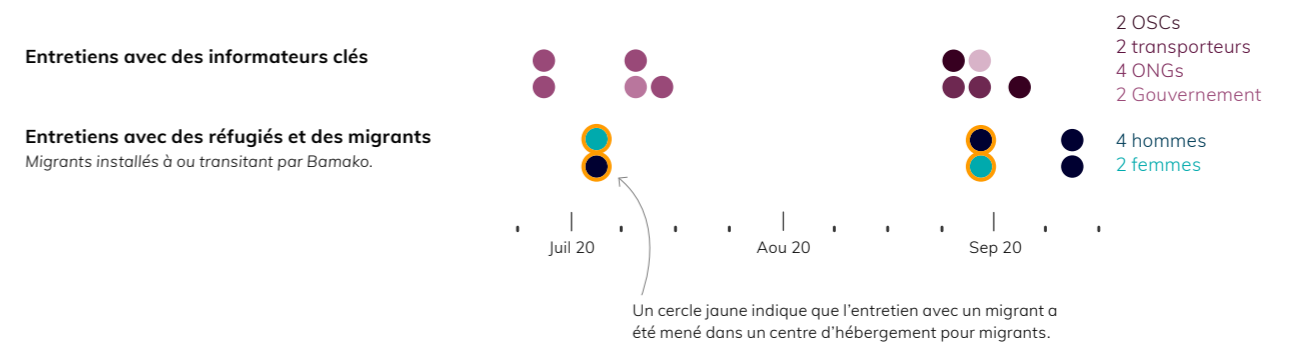
Données qualitatives

En plus de ces informations quantitatives, le MMC a mené des entretiens qualitatifs avec deux groupes d'informateurs clés : (i) 10 entretiens approfondis avec des acteurs de la migration mixte (gouvernement, ONG, organisations de la société civile, transporteurs), et (ii) 6 entretiens approfondis avec des migrants à Bamako³⁴. L'échantillonnage de ce dernier groupe visait la diversité en termes de sexe et de pays d'origine, et il cherchait également à inclure à la fois les migrants dans les centres³⁵ d'hébergement et ceux qui se trouvent à l'extérieur.

Les nationalités et les sexes des migrants finalement interrogés étaient les suivants : Guinéens (3 hommes), Béninois (1 homme), Camerounaise (1 femme), Libérienne (1 femme). L'enquête s'est assurée du consentement libre et éclairé des participants avant, pendant et après les entretiens. Les informations demandées ont été vérifiées auprès des participants avant leur publication et ont été soigneusement anonymisées.

La collecte de données qualitatives s'est déroulée de juin à septembre 2020³⁶.

Graphique 9 : Aperçu de la collecte de données qualitatives



Sources secondaires

Des sources secondaires ont été mobilisées, principalement pour fournir des informations sur les dynamiques migratoires à Bamako et au Mali, la politique du gouvernement malien et la réponse à la pandémie

de COVID-19. Il s'agissait notamment de rapports des médias, de documents gouvernementaux, de littérature grise et de tableaux de bord opérationnels d'ONG et d'organisations internationales.

3. Les dynamiques migratoires à Bamako

Bamako comme lieu de transit

Les tableaux de bord DTM de l'OIM indiquent que « la capitale Bamako est un point de transit important pour les migrants qui se rendent dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord »³⁷, certains d'entre eux cherchant à se rendre ensuite en Europe³⁸. Bamako est un lieu où l'on peut trouver des informations et établir des connexions pour la poursuite du voyage, notamment en se reliant aux réseaux de passeurs. Pour paraphraser le point de vue d'un informateur clé de l'Association des Refoulés de l'Afrique Centrale au Mali (ARACEM), de nombreux Africains de l'Ouest et du Centre ne veulent pas nécessairement aller à Bamako en particulier, mais ils veulent aller en Europe ou au Maghreb, et ils doivent passer par le Mali ou le Niger pour le faire. De nos jours, en raison de la coopération entre le Niger et l'UE, perçue comme dissuasive, il est considéré comme « plus facile » de passer par le Mali.

Cette approche, considérant Bamako comme une ville de transit, est reprise par les informateurs clés et les migrants interrogés. Lorsqu'on a demandé aux migrants interrogés s'ils souhaitaient rester à Bamako à plus long terme ou s'il s'agissait simplement d'une étape de leur voyage, une seule personne, une Camerounaise, a indiqué qu'elle souhaitait rester à Bamako à long terme, disant qu'elle s'y sentait à l'aise. En revanche, une

Libérienne a déclaré : « Beaucoup d'étrangers viennent ici, mais quand ils viennent, ils ne restent pas à Bamako. Ils ne viennent ici qu'en tant que point de transit. Quand ils ont assez d'argent, ils vont ailleurs, vers un autre pays ». Les données COVID-19 du 4Mi ont montré que sur les 29 personnes interrogées à Bamako en juillet, une seule a déclaré que le Mali était sa destination prévue.

De nombreux informateurs clés ont mentionné l'importance du travail provisoire pendant leur séjour à Bamako afin de gagner de l'argent pour un voyage aller ou retour, et l'un d'entre eux a précisé qu'il est plus facile de trouver un travail temporaire à Bamako que dans des villes plus au nord comme Gao ou Kidal. Tous les migrants interrogés qui sont restés plus de quelques jours dans la ville et qui ne s'occupaient pas de jeunes enfants ont indiqué qu'ils travaillaient et qu'ils avaient l'intention de poursuivre leur route, soit en retournant dans leur pays d'origine, soit en poursuivant leur voyage vers l'Europe. Les données de 4Mi confirment cette affirmation ; parmi les répondants qui ont indiqué qu'ils s'étaient arrêtés à Bamako, la plus grande proportion a déclaré qu'ils le faisaient pour travailler afin de « gagner de l'argent pour la prochaine étape du voyage » (49 %, 599/1220).

34 Notez que ce groupe est appelé « répondants migrants » pour les différencier des autres informateurs clés (dont les affiliations seront précisées quand et où cela sera possible étant donné que certains ont préféré que leur affiliation reste anonyme) et des répondants de l'enquête 4Mi.

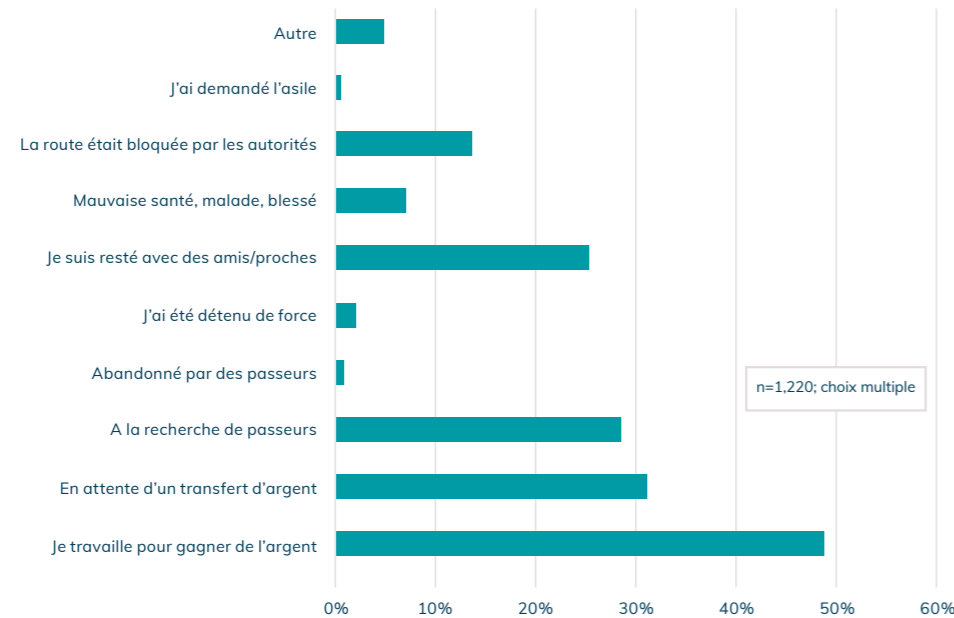
35 Connus sous le nom de centres d'accueil, ce sont des lieux où les réfugiés et les migrants peuvent accéder à un logement et à d'autres services. Trois répondants (2 ONG et 1 OSC) ont été associés à ces centres d'accueil.

36 Un coup d'État a eu lieu au Mali le 18 août 2020. Interrogé spécifiquement sur les effets du coup d'État sur la migration, l'un des deux informateurs clés interrogés après le coup d'État a déclaré ce qui suit : « La situation va toucher tout le monde, pas seulement les migrants, car lorsque vous êtes sur le territoire, vous ne pouvez pas échapper aux conséquences de cette situation. Cela fait deux mois que même les Maliens ne pouvaient pas travailler ou circuler correctement avec les manifestations. Le coup d'État va toucher tout le monde, il faudra du temps pour que l'administration redémarre et ils vont aussi ressentir le choc ». Cependant, les quatre migrants interrogés après le coup d'État n'ont pas mentionné le coup d'État ou les manifestations dans leurs réponses aux questions standard de l'entretien.

37 OIM (2020, mai). [Rapport de suivi des flux - Mali - Tableau de bord 52](#).

38 OIM (2016, 1-15 novembre). [Rapport de situation des points de monitoring des flux migratoires du Mali à Gao et Benena](#).

Graphique 10 : S'arrêter à Bamako



Bamako comme destination de la mobilité interne et internationale³⁹

Malgré l'accent mis sur le transit, Bamako, une ville de quelque 3,5 millions d'habitants, est une destination à part entière⁴⁰. A l'instar de sa commune voisine de Koulikoro, elle était la seule ville destinataire de migrants selon le recensement du Mali de 2009⁴¹.

Si Bamako ne peut être considérée comme un pôle de migration internationale en Afrique de l'Ouest au même titre qu'Abidjan ou Dakar⁴², elle est dans une certaine mesure une ville de destination pour les migrants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment dans le secteur des services (travail domestique, nettoyage de voitures, hôtels, maquis), du tourisme ou du commerce (magasins, marchés)⁴³. Les informateurs clés ont également mentionné le travail dans des secteurs plus techniques, tels que l'informatique ou l'optométrie. Des nationalités spécifiques sont souvent associées à des domaines de travail particuliers. Par exemple, les Togolais sont connus pour la construction, les Mauritaniens pour le commerce, les Nigériens pour l'informatique et les Sénégalais pour la couture et la confection.

Cependant, il n'est pas toujours facile de faire une distinction claire entre le Mali en tant que pays de destination et de transit. Un informateur clé travaillant avec le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) a parlé des réfugiés et des migrants en situation

de transit prolongé, qui restent de six mois à un an pour travailler avant de poursuivre leur voyage. Il a indiqué que c'est particulièrement le cas des personnes provenant de pays qui n'exigent pas de visa (les citoyens de la CEDEAO). Cette affirmation est soutenue par les migrants interrogés : quatre des six personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient à Bamako pendant des périodes allant de six mois à un an, bien qu'elles aient finalement cherché des options pour poursuivre leur voyage. Ainsi, bien que leur intention soit d'être en transit, cela ne semble pas être leur réalité.

Bamako est également une destination importante pour la migration interne, en particulier pour la migration des zones rurales vers les zones urbaines, qui, selon les informateurs clés, concerne généralement les jeunes et suit un schéma saisonnier et circulaire. Après la récolte, ces jeunes migrants internes viennent à Bamako pour trouver un travail rémunéré, et retournent dans leurs villages au moment de la saison des pluies. Un autre schéma est celui des jeunes femmes qui viennent à Bamako, souvent pour faire des travaux domestiques, et qui peuvent ensuite retourner dans leurs villages au moment de leur mariage. Un autre groupe spécifique de migrants internes est celui des talibés, ces jeunes garçons envoyés par leur famille pour séjourner chez les maîtres coraniques, dont beaucoup sont concentrés à Bamako, ou qui se déplacent entre Bamako et leur village. Les talibés du Burkina Faso et du Mali peuvent également passer par Bamako pour se rendre au Sénégal.

Bamako comme ville de retour

Bamako est également un lieu important pour les expulsés (migrants qui ont été expulsés de force d'un pays)⁴⁴ et les migrants de retour, ceux qui font un voyage de retour de leur propre gré. Il peut s'agir de non-Maliens ou de Maliens pour lesquels Bamako est un point de transit ou qui choisissent d'y rester à plus long terme. Ces groupes ont été mentionnés par de nombreux informateurs clés, notamment en ce qui concerne l'accès aux services et leur besoin de soutien psychosocial. L'importance de cette question est également reconnue par le gouvernement malien, qui reconnaît dans sa Politique Nationale de Migration (PONAM) qu'entre 2002 et 2014, quelque 91 033 migrants maliens ont été renvoyés involontairement dans leur pays, et qui⁴⁵ vise à soutenir leur transport, leur logement, leur accès à la santé et à l'assistance psychosociale ainsi que leur réinsertion.

Selon un informateur clé qui travaille avec l'Association Malienne des Expulsés (AME), il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les expulsés et les migrants de retour choisissent de rester à Bamako. Il peut y avoir une raison logistique, étant donné que Bamako est un important lieu de transit, et que de nombreux expulsés y sont directement renvoyés. Bamako bénéficie également d'un soutien et de possibilités que l'on ne trouve peut-être pas ailleurs dans le pays, étant donné son statut de moteur économique du pays, et la présence de structures étatiques et d'organisations de soutien qui peuvent aider à accueillir les expulsés. Étant donné que, jusqu'à récemment du moins, les expulsions étaient considérées dans la société malienne comme une « malédiction », les expulsés peuvent préférer rester à Bamako même si ce n'est pas leur lieu d'origine, car « ils ont peur et honte de rentrer chez eux les mains vides ». Cela peut également s'appliquer aux migrants de retour dont le projet de migration n'a pas abouti comme ils l'espéraient.

4. La scène politique migratoire

La politique nationale de migration du Mali (PONAM)

Le Mali dispose d'une Politique Nationale de Migration (PONAM) qui a été élaborée sous l'égide du Ministère des Maliens de l'extérieur (MME) et qui fut adoptée par le gouvernement du Mali le 3 septembre 2014⁴⁶. La politique s'articule autour de huit axes principaux : protéger et sécuriser les migrants ; organiser et faciliter la migration légale ; soutenir une meilleure réintégration des migrants de retour⁴⁷ ; renforcer les capacités de la diaspora pour le développement national ; renforcer les capacités des organisations de migrants et de la société civile ; viser un meilleur positionnement stratégique du Mali sur les questions migratoires ; améliorer les connaissances sur la migration ; et réajuster les conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali. Il est important de noter qu'à quelques exceptions près, notamment l'axe 8 (réajustement des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali), le document est formulé de manière à se concentrer principalement sur les **migrants maliens** - migrants actuels ou potentiels migrants, diaspora, migrants de retour et expulsés, etc.⁴⁸

L'axe 8 du PONAM, qui est le plus explicitement orienté vers la migration des étrangers au Mali, est fortement ancré

dans le protocole de libre circulation de la CEDEAO, qui étend les droits d'entrée, de résidence et d'établissement aux citoyens des pays membres de la CEDEAO (dont le Mali fait partie).⁴⁹ L'un des éléments envisagés pour la mise en œuvre de l'axe 8 du PONAM est de chercher à mieux informer les migrants sur leurs droits de libre circulation, notamment en illustrant et en traduisant le protocole dans les six langues des régions frontalières. La mise en œuvre de l'axe 8 vise également à « réguler et contrôler rationnellement les flux d'immigration », notamment en identifiant les communautés d'étrangers et en soutenant leur intégration socio-économique et en « rationalisant les flux d'immigration au niveau des sites miniers », notamment en régulant l'accès aux sites, en sensibilisant les populations aux risques et en luttant contre l'insécurité et la « dégradation des mœurs ». Cela semble laisser la porte ouverte à une interprétation contraignante des protocoles de la CEDEAO et, globalement, il ne semble pas que même l'axe le plus orienté vers la migration vers et à travers le Mali vise à encourager ce phénomène⁵⁰.

Un informateur clé travaillant avec une ONG de migration et développement a qualifié le PONAM de « bien défini » et « consensuel », soulignant le fait que les acteurs clés (y compris son organisation) avaient été « consultés dès le

39 Comme le conflit est un élément dominant du contexte malien - et de plus en plus celui de la région au sens large - depuis 2012, Bamako abrite plusieurs milliers de personnes déplacées de force. Bien que ce ne soit pas un sujet spécifique de cette étude de cas, en juin 2020, Bamako accueillait quelque 3 107 personnes déplacées à l'intérieur du pays selon l'OIM et la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) du Mali. Selon le HCR, au 31 juillet 2020, on estimait à 2 967 le nombre de réfugiés enregistrés à Bamako.

40 Campbell, J. (2018, 12 septembre). [L'Afrique est le continent qui s'urbanise le plus rapidement au sein du Planet Council on Foreign Relations](#).

41 Groupe de la Banque mondiale. [Bamako : Un moteur de croissance et de prestation de services](#).

42 Beauchemin, C & Bocquier, P. (2004, octobre). [Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest francophone : Un aperçu des données empiriques récentes](#). *Urban Studies* 41(11) : 2245-2272.

43 Centre sur la Migration Mixte & Save the Children (2018, février). [Jeunes et en mouvement en Afrique de l'Ouest](#).

44 Aussi parfois appelé migrants de retour involontaire/forcé, expulsé est utilisé tout au long de ce document pour en faciliter la compréhension.

45 Une dynamique plus récente qu'il est également important de souligner est celle des expulsions d'Algérie vers le Mali, qui ont été dénoncées par des organisations comme Human Rights Watch, ainsi que régulièrement dans la presse « pour leur caractère massif, soudain et leur manque d'humanité ».

46 Ministère des Maliens de l'Extérieur (MME) (2014, septembre). Politique Nationale de Migration.

47 Dans le PONAM, le terme de migrants de retour englobe également les expulsés.

48 MME. Op Cit.

49 Adepoju, A., Boulton, A. & Levin, M. (2010). [Promouvoir l'intégration par la mobilité : La libre circulation dans le cadre de la CEDEAO](#). *Refugee Survey Quarterly* 29 (3) : 120-144.

50 MME. Op Cit.

départ. » Un informateur clé du CIGEM a déclaré qu'à son avis, la politique « prend en compte tous les aspects de la migration » et soutient l'aide aux migrants. Il a souligné le rôle joué par les associations d'expulsés/migrants de retour pour porter l'expérience des migrants et expulsés maliens à l'attention des décideurs politiques, et a déclaré que ces organisations agissaient essentiellement comme des « groupes de pression sur les décideurs. » La mise en œuvre du PONAM doit être soutenue par un plan d'action quinquennal actuellement en cours d'élaboration par le MME.

Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD)

La migration est également incluse dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023). L'un de ses objectifs généraux est de « mieux gérer la croissance démographique et les migrations afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays ». Le CREDD cherche en particulier à atteindre cet objectif en « mobilisant et en renforçant les contributions de la diaspora afin de réduire la pauvreté et de soutenir le développement »,

et en « établissant un système de gestion approprié pour les questions de migration ». Le premier objectif fait clairement écho à l'objectif du PONAM de tirer parti des contributions de la diaspora, et le second souligne la priorité que le gouvernement du Mali accorde au soutien des Maliens à l'étranger, à l'augmentation des opportunités de migration légale et à l'appui à la réintégration des Maliens de retour. Il ne fait notamment aucune mention de la migration en provenance de l'extérieur du Mali⁵¹.

Régimes internationaux et régionaux en matière de migration et de déplacement

En plus des cadres politiques nationaux, le Mali a ratifié diverses conventions et protocoles internationaux et régionaux régissant les migrations et les déplacements. Il s'agit notamment de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, et des Conventions de 1954 et 1961 relative au statut des apatrides⁵². En outre, le Mali a ratifié la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de l'Ouest⁵³ et le Protocole de la CEDEAO relatif à la libre circulation des personnes, à la résidence et à l'établissement⁵⁴.

secteur informel du Mali⁵⁵. Néanmoins, les informateurs clés ont indiqué les façons dont ils voyaient les migrants apporter une valeur ajoutée à Bamako, à travers leur apport en tant que main-d'œuvre à bas prix ou leur soutien à l'assiette fiscale. Selon un informateur clé, « les migrants dans le commerce paient leurs impôts et contribuent donc au développement du pays ».

Un autre avantage important perçu comme apporté par les migrants à Bamako est la diversification et la spécialisation en termes de compétences. Parmi les professions spécifiques dans lesquelles les migrants apportent une expertise à Bamako, on peut citer : les mécaniciens automobiles, les électriciens, les opérateurs d'équipements lourds (principalement pour l'exploitation minière), les opticiens, les menuisiers, les praticiens de la médecine traditionnelle, les couturiers et les spécialistes en informatique. La contribution des migrants à l'industrie de la construction a été mentionnée à plusieurs reprises, les Togolais étant particulièrement mis en avant, à l'instar des Béninois et des Burkinabés.

5. Bamako, migration et opportunités

Lorsqu'il leur a été demandé spécifiquement si la migration est une opportunité pour la ville de Bamako et si elle peut contribuer au développement, les informateurs clés ont donné des réponses positives et basées sur le capital financier et humain apporté à Bamako à la fois par les migrants venus d'autres pays et les Maliens de la diaspora. En même temps, les conversations avec les informateurs clés et les migrants interrogés ont également mis en évidence la manière dont Bamako peut être un lieu d'opportunités pour les réfugiés et les migrants, ainsi que pour les expulsés et les migrants de retour.

Que peut apporter la migration à Bamako ?

Un profil migratoire de 2017 établi par l'École supérieure de gouvernance de Maastricht a indiqué que si le recensement de 2009 a montré que la plus grande concentration d'étrangers au Mali se trouvait à Bamako (27,9 %), leur impact sur l'économie malienne était pratiquement impossible à déterminer, sans doute parce que la majorité d'entre eux travaillent dans l'important

Un exemple de compétence spécifique apportée et partagée par les migrants est la pose de tuiles, dans laquelle on dit que les Togolais excellent. Selon un informateur clé travaillant pour le gouvernement, c'est une compétence que les jeunes sont désireux d'apprendre étant donné l'intensification de la construction à Bamako. « Les migrants ont pu transmettre des compétences dans un domaine qui n'était pas très connu. Les migrants ont facilité certains travaux. Ils ont créé l'engouement. »

Quelles opportunités Bamako offre-t-elle aux réfugiés et aux migrants ?

Les réfugiés et les migrants peuvent non seulement contribuer au développement de la ville de Bamako, mais la ville peut aussi leur offrir des opportunités. Selon le PONAM, le Mali est « un pays d'une hospitalité légendaire et d'une grande tolérance ». De même, les conversations avec les informateurs clés et les migrants interrogés ont dépeint Bamako comme un endroit hospitalier. Un informateur clé a notamment mentionné que dans la culture malienne, « l'étranger est considéré comme un roi ». Aucun migrant interrogé n'a déclaré avoir été victime de discrimination et, à l'inverse, la plupart ont mentionné des expériences positives. Expliquant notamment : « J'ai créé des liens d'amitié avec des gens de Bamako » et « Parmi les aspects positifs de cette ville sont la paix et la convivialité des gens » (migrant guinéen). Selon une répondante migrante du Liberia : « Quand je vais à la mosquée, les gens qui y sont, sont tous le peuple de Dieu, et donc ils sont aussi mon peuple ». Le fait qu'en général, les réfugiés et les migrants semblent pouvoir vivre à Bamako, sans se sentir malvenus ou discriminés, leur fournit les conditions de base qui leur permettent de profiter de toutes les opportunités que la ville peut leur offrir.

En plus des opportunités d'emploi évoquées ci-dessus, plusieurs informateurs clés et migrants interrogés ont mentionné la possibilité que Bamako offre en ce qui concerne l'épargne de l'argent, notamment grâce au coût de la vie un peu plus bas et aux taux de change favorables par rapport aux devises guinéenne et mauritanienne en particulier. Une migrante interrogée a déclaré que pour elle, l'un des principaux avantages de Bamako était qu'il était facile d'obtenir de l'aide de la part d'organisations. Elle a poursuivi en disant qu'à Bamako : « il est facile de trouver un endroit pour dormir bon marché. Les gens font des choses au nom d'Allah. C'est une société plus traditionnelle ». En outre, un informateur/intervenant clé du CIGEM a indiqué que les papiers maliens étaient attrayants pour les non-Maliens, étant donné qu'ils peuvent « ouvrir des portes » tout au long du voyage grâce aux accords conclus avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie permettant le voyage sans visa.

La ville était également considérée comme présentant des opportunités pour les expulsés et les migrants de retour. Un informateur clé, qui travaille avec les groupes de migrants (AME), a souligné que ces derniers peuvent non seulement profiter des opportunités économiques à Bamako d'une manière générale, mais qu'ils peuvent également bénéficier

de possibilités de formation à Bamako et de l'assistance de diverses structures de soutien aux migrants. Étant donné que Bamako est la capitale et la plus grande ville du Mali, il y a une concentration particulière d'organismes (structures étatiques, société civile, ONG et organisations internationales) qui peuvent soutenir les expulsés et les migrants de retour à travers l'accueil, le logement, l'orientation ainsi que l'assistance juridique, administrative, sociale et médicale. En termes de formation, l'accent est mis sur les activités génératrices de revenus, telles que la fabrication de savon et la transformation des aliments, ainsi que sur le renforcement des capacités de ceux qui possèdent déjà certaines qualifications dans des métiers tels que la restauration, la maçonnerie, la charpenterie, le travail du métal, etc.

Que peut apporter l'émigration à Bamako ?

L'un des quatre objectifs spécifiques du PONAM est de « mobiliser et valoriser les contributions de la diaspora pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national » : un objectif également présent dans le CREDD, qui rappelle que « près de 4 millions de Maliens vivent à l'étranger ». Selon les chiffres du gouvernement, les transferts de fonds formels s'élevaient à 485 milliards de francs CFA (739 378 000 euros au taux actuel) en 2018, et un informateur clé a déclaré que les transferts informels étaient au moins aussi importants, voire plus importants.

Étant donné l'ampleur des transferts de fonds, il n'est pas surprenant que le gouvernement du Mali mette l'accent sur leur exploitation productive. Toutefois, lorsqu'on a demandé aux informateurs clés s'ils connaissaient des initiatives locales en ce sens, aucun d'entre eux n'a donné d'exemples précis, et l'un d'eux a déclaré qu'il n'existait rien de formel à cet égard au niveau de l'État. Pourtant, plusieurs informateurs clés ont indiqué que la diaspora et les transferts de fonds constituaient une opportunité pour Bamako et pour le Mali en général, en termes de soutien aux familles (amélioration de la qualité de vie et accès à la santé et à l'éducation), d'investissements dans la communauté au sens large (construction de barrages, de mosquées, d'écoles, de centres de santé, etc.), faisant grandir le capital humain à travers de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs, et en créant des opportunités d'emplois.

La diaspora est considérée comme investissant dans l'immobilier et la construction, ce qui contribue à développer le marché du travail à Bamako. Selon un informateur clé, « il y a plusieurs anciens migrants milliardaires au Mali, dont certains sont d'importants créateurs d'emplois ». Un autre informateur clé considère les émigrants maliens comme « apprenant de nouvelles choses et devenant des experts dans leur domaine ». Ils sont également considérés comme contribuant au développement de petites et moyennes entreprises, et d'industries pour des produits locaux, à la création d'élevages de volaille modernes et à l'établissement de garages modernes, etc.

Malgré ces contributions positives, un informateur

51 Ministère de l'Économie et des Finances, Cellule Technique CSLP, UNDP (2019, mai). [Cadre Stratégique Pour la Relance Économique et le Développement Durable – CREDD 2019-2023](#).

52 IOM (2018, mai) [Profil de gouvernance de la migration : la République du Mali](#).

53 [Convention OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique](#)

54 Adepoju, A. et al. Op Cit.

55 École supérieure de gouvernance de Maastricht (2017, octobre). Profil migratoire du Mali : Étude sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre.

clé, travaillant pour une ONG de migration et de développement, a émis une mise en garde. Tout en soulignant l'importance des fonds transférés par la diaspora, il a observé que « les cas d'échecs (de

migration) sont de plus en plus remarqués, une réalité qui devrait donc être prise en compte. Cela dit, il y a toujours des départs, et de nombreux jeunes sont des migrants potentiels ».

6. Bamako, migration et risques

Sûreté et sécurité à Bamako

En général, les informateurs clés et les migrants interrogés n'ont pas évoqué de préoccupations majeures en matière de sécurité à Bamako. Selon un informateur clé d'ARACEM, qui travaille dans un centre d'accueil pour migrants, « les migrants parlent généralement des problèmes qu'ils ont rencontrés avant d'arriver à Bamako », souvent en rapport avec leurs expériences de passage dans les points de contrôle. Plusieurs informateurs clés ont déclaré spécifiquement qu'ils ne considéraient pas que la violence, les abus physiques ou les agressions étaient des problèmes majeurs pour les réfugiés et les migrants dans la ville. Tous les migrants interrogés, dans les centres d'hébergement pour migrants, ont déclaré se sentir en sécurité. Les migrants interrogés, en dehors des centres d'hébergement, ont parlé en termes généraux des risques liés à la protection, sans indiquer qu'ils avaient été personnellement victimes. Selon un migrant guinéen interrogé, dormant dans une gare routière, « la sécurité varie en fonction de la vulnérabilité de la personne concernée, un (migrant) sans domicile fixe peut ne pas être exposé au danger sans être en sécurité pour autant ; les migrants qui n'ont pas de logement peuvent généralement être victimes ou témoins de plusieurs incidents de protection ou de sécurité ».

Les données de l'enquête général du 4Mi, recueillies entre février 2019 et janvier 2020, montrent que l'extorsion est l'incident de protection largement le plus signalé par les répondants à Bamako (57 % des répondants ayant

signalé des incidents ; 799/1394). D'autres catégories d'incidents de protection ont été signalées comme ayant eu lieu à Bamako dans des proportions beaucoup plus faibles. Les informateurs clés considèrent que la violence et les agressions contre les réfugiés et les migrants sont rares, et en effet, les abus physiques sont effectivement signalés par un pourcentage beaucoup plus faible de répondants (16 %, 216/1394), bien que ce soit néanmoins le deuxième incident le plus souvent signalé. Viennent ensuite les détentions (11 %, 160/1394), le vol (8 %, 107/1394), le fait d'avoir été témoin ou victime d'une agression ou d'un harcèlement sexuel (5 %, 65/1394), le fait d'avoir été témoin du décès d'un migrant (2 %, 32/1394) et les enlèvements (1 %, 15/1394).

Les personnes qui ont rapporté le plus grand pourcentage d'incidents dans toutes les catégories – souvent avec une large marge – sont de nationalité guinéenne (témoins de décès - 41 %, 13/32 ; témoins ou victimes d'agression/harcèlement sexuel - 52 %, 34/65 ; abus/harcèlement physique - 33 %, 71/216 ; enlèvement - 53 %, 8/15 ; vol - 39 %, 42/107 ; extorsion - 33 %, 265/799 ; détention - 29 %, 46/160). Les Guinéens représentaient 34 % (319/942) des répondants ayant signalé des incidents de protection à Bamako, il y a donc eu de multiples incidents de protection dont ils ont déclaré avoir été victimes ou dont ils ont été témoins à un taux disproportionné (kidnapping, agression/harcèlement sexuel, décès de témoins, vol).

En ce qui concerne les responsables présumés de ces incidents qui ont eu lieu à Bamako, les forces de sécurité/

police/militaires ont été les acteurs les plus cités dans les trois catégories d'incidents de protection. Il s'agit de détentions, d'abus et harcèlement physique, et d'agressions et d'harcèlement sexuel. Dans le cas de la détention, une autre distinction a été faite au sein de cette catégorie générale, la police étant impliquée dans 98 % (157/160) des incidents de détention. Les forces de sécurité/police/militaires auraient été impliquées dans 81 % (174/216) des incidents de violence physique et de harcèlement. Un autre acteur officiel - les fonctionnaires de l'immigration et les gardes-frontières - a également été largement évoqué dans le cadre de deux types d'incidents : mentionnés dans 34 % (55/160) des incidents de détention et 23 % (50/216) des cas de violence physique. Les forces de sécurité/police/militaires ont été mentionnées comme responsables dans 43 % (28/65) des incidents d'agression et de harcèlement sexuel, suivies par les autres migrants (34 %, 22/65), des inconnus (22 %, 14/65) et des groupes de voyous/bandes criminelles (18 %, 12/65). Les autres catégories étaient soit difficiles à attribuer (décès), soit réparties principalement entre les inconnus et les voyous ou bandes criminelles (enlèvement et vol).

Selon un informateur clé du gouvernement :

« les expulsés ou les migrants sur le départ doivent traiter avec la police, ils sont facilement identifiables... Tout candidat à la migration est une cible pour la police, qui lui prend de l'argent. Souvent, ils n'ont pas les documents complets, donc ils payent des amendes ».

Il a également estimé que ces mêmes groupes étaient des cibles faciles pour les escroqueries des passeurs.

Les zones à risques de la ville

Les informateurs clés n'ont pas révélé de consensus concernant les zones de Bamako qu'ils estiment particulièrement risquées pour les réfugiés et les migrants. Plusieurs ont déclaré ne pas connaître de tels endroits, et plusieurs autres ont mentionné certains endroits – « le long des artères principales » ou « dans certains quartiers » – qui pourraient être dangereux pour quiconque (c'est-à-dire les citoyens ainsi que les réfugiés et les migrants). Alors qu'un des transporteurs travaillant à la gare de Sogoniko (bus) estimait qu'un nombre relativement faible d'incidents de protection affectant les réfugiés et les migrants se produisait à la gare elle-même, l'autre transporteur interrogé estimait que les quartiers non loin des gares routières (comme Magnambougou et Sougouni Koura) avaient tendance à être plus dangereux car c'est là que « l'on peut trouver d'autres migrants délinquants qui sont ici depuis longtemps ». Un autre informateur clé d'une ONG de migration et de développement a parlé spécifiquement des « Halles de Bamako », qui seraient dangereuses pour les migrants, mais où il est également possible de rencontrer leurs compatriotes, ce qui en fait le lieu « le meilleur et le pire pour les migrants ».

Accent sur les risques et les défis socio-économiques

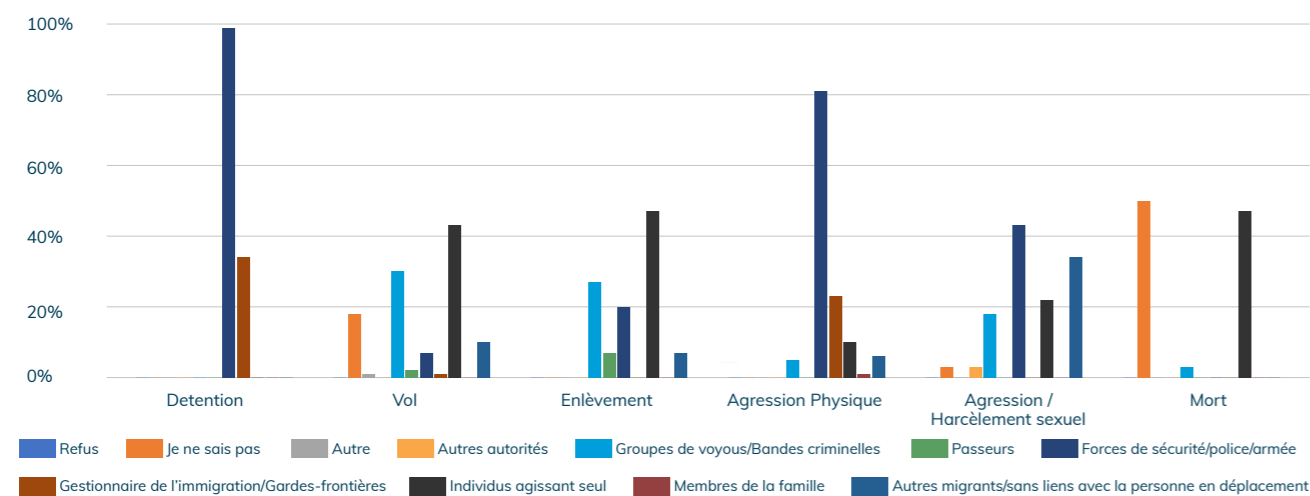
S'il ressort clairement des données 4Mi présentées ci-dessus que les réfugiés et les migrants sont confrontés à des risques de protection à Bamako, l'incident de loin le plus cité - l'extorsion - est essentiellement de nature économique. Cela concorde avec les résultats qualitatifs, dans lesquels les informateurs clés et les migrants interrogés ont eu tendance à mettre l'accent sur les risques et les défis socio-économiques, plutôt que sur les risques liés à la violence et aux agressions. Les informateurs clés ont souligné les difficultés que rencontrent les migrants pour accéder « au logement, aux soins de santé et aux moyens de subsistance ». Ils ont également déclaré que les migrants « sont avant tout confrontés à des risques économiques ». Enfin, ils ont noté que les difficultés rencontrées à Bamako ont tendance à être « psychologiques, émotionnelles et verbales ». Les deux hommes guinéens interrogés, en dehors des centres d'hébergement pour migrants, ont tous deux reconnu qu'ils étaient confrontés à des risques « d'insécurité » et « d'incidents de protection » du fait qu'ils vivent dans une gare routière. En revanche, ils ont également mentionné les risques liés à la maladie et à la faim en se basant sur les expériences qu'ils avaient déjà vécues. Un informateur clé de l'AME, qui travaille spécifiquement avec les expulsés et les migrants de retour, a également noté que pour ces groupes, les risques sont principalement psychologiques et économiques, liés à la réintégration sociale et aux moyens de subsistance.

Une plus grande vulnérabilité des femmes face à l'exploitation sexuelle

Les informateurs clés ont indiqué que les femmes et les enfants en déplacement sont particulièrement vulnérables aux risques de protection, bien qu'un informateur clé ait déclaré qu'à son avis, dans le cas précis de l'extorsion, les hommes sont plus susceptibles d'être victimes. Alors que plusieurs informateurs clés ont parlé de la vulnérabilité des femmes et des enfants en termes généraux, plusieurs ont plus spécifiquement mis l'accent sur l'exploitation sexuelle et la prostitution comme des dangers auxquels sont confrontées les femmes et les filles. Selon les informateurs clés, les femmes nigérianes semblent être particulièrement affectées par ce phénomène. Les données de 4Mi, relatives aux incidents de protection qui ont eu lieu à Bamako, ont montré que 16 % des femmes interrogées déclarant avoir été témoins ou avoir vécu un incident de protection à Bamako ont indiqué qu'il s'agissait d'une agression ou d'un harcèlement sexuel, contre 3 % des hommes interrogés.

En même temps, il est important de noter que les deux femmes migrantes interrogées dans les centres d'accueil pour migrants ont toutes deux accouché pendant leur séjour à Bamako et ont déclaré avoir reçu un soutien important, en faisant spécifiquement référence aux soins prénatals et postnatals et aux visites à l'hôpital. Cela suggère que si les femmes réfugiées et migrantes font face à des situations de vulnérabilité particulières, il existe

Graphique 11 : Incidents de protection par auteur (choix multiple)



également des mesures d'assistance spécifiquement basées sur leurs besoins. En outre, un informateur clé d'une ONG de développement a parlé d'un outil de référence national développé avec la DRC qui peut aider dans la lutte contre l'exploitation du travail et l'exploitation sexuelle des jeunes femmes migrantes. Un autre, membre du gouvernement, a déclaré qu'il pensait qu'en ce qui concerne l'exploitation du travail en particulier, « de plus en plus d'organisations défendent les droits de ces filles afin qu'elles reçoivent un salaire ».

Accès à l'assistance

En termes d'assistance d'une manière générale, tous les migrants interrogés - qu'ils soient dans un refuge ou non - ont indiqué qu'ils avaient pu accéder à un soutien. Tous ont déclaré avoir reçu une assistance des ONG, plusieurs d'entre eux précisant « beaucoup d'aide » ou « plusieurs fois ». Selon une répondante migrante libérienne résidant dans un centre d'hébergement :

« Quand vous avez des problèmes, il y a beaucoup d'organisations ici. Elles vous aident, elles examinent votre problème... Elles prennent soin de vous, elles vous nourrissent. Elles vous donnent des vêtements ».

Les deux migrants interrogés en dehors des centres d'hébergement - même un qui n'était à Bamako que depuis deux jours - ont mentionné qu'ils recevaient de l'aide des ONG, mais ils ont également tous deux parlé d'aide par des « personnes de bonne volonté ». Toutefois, l'un de ces répondants (un Guinéen), à Bamako depuis près d'un an, a indiqué qu'avec le temps, les gens penseront que vous êtes autonome et ne vous verront comme quelqu'un qu'on aide. Les migrants interrogés ont également déclaré se sentir généralement inclus dans la ville, bien que cela semble être largement lié aux efforts des organisations locales qui les soutiennent plutôt qu'à des efforts spécifiques du gouvernement.

Malgré la perspective généralement positive des migrants interrogés concernant l'accès à l'assistance, les informateurs clés ont identifié certaines lacunes qui, selon eux, doivent être comblées. Plusieurs informateurs clés ont souligné la nécessité de renforcer le soutien psychosocial, notamment pour les personnes qui sont rentrées ou ont été renvoyées au Mali. Un informateur clé a spécifiquement identifié les personnes qui ont été expulsées d'Algérie ou de Mauritanie comme ayant besoin plus particulièrement de ce soutien. Un autre a déclaré que s'il est bon pour les migrants (venant de l'extérieur du Mali) d'être pris en charge dans un centre d'accueil pour migrants, les migrants de retour ont eux aussi des besoins (logement, psychologique, santé), pour lesquels le ministère dispose de peu de budget. Un troisième a illustré sa recommandation en faveur d'un plus grand soutien psychosocial en expliquant que « l'échec d'un projet de migration est une tragédie pour le migrant et sa famille ».

Un informateur clé de l'AME, qui a participé aux consultations entourant l'élaboration du PONAM, a déclaré que même s'il estime que la politique tient effectivement compte des besoins de ces groupes, il y a néanmoins des possibilités d'amélioration, notamment en ce qui concerne les axes 1 (protection et sécurisation des migrants) et 3 (promotion de la réintégration des migrants de retour). Il espère que le plan d'action actuellement en cours d'élaboration prendra davantage en considération ces éléments, et a souligné à quel point le contexte général de la migration rend cette question importante :

« Ces dernières années, les crises sociopolitiques et économiques dans de nombreux pays en développement ont entraîné le départ massif de jeunes à la recherche de meilleures opportunités. En même temps, des politiques restrictives en matière de mobilité humaine sont adoptées dans les pays d'accueil et de transit. Cela met en danger la vie de milliers de personnes. Nous aimerions voir une plus grande protection des migrants et de leurs biens tout au long de leur voyage ».

7. Bamako, migration et COVID-19

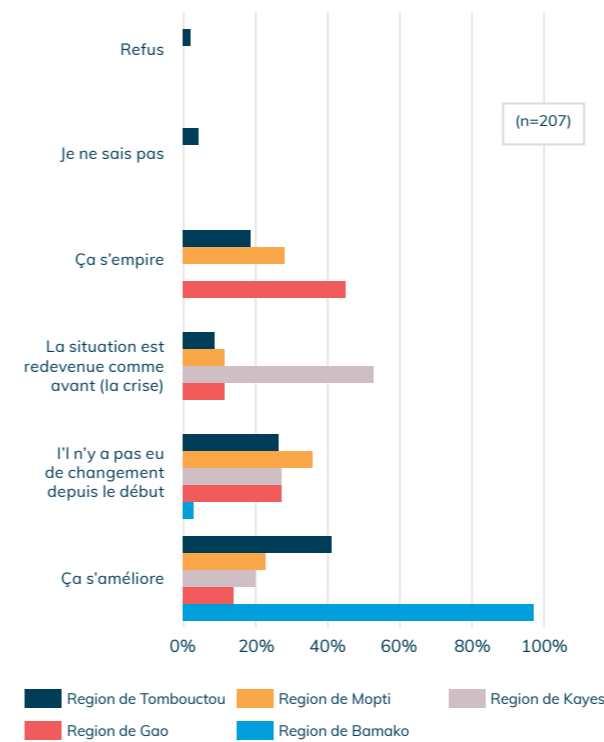
Bamako a d'abord été considérée comme « l'épicentre » de la pandémie du Covid-19 au Mali⁵⁶, avec 88 % des cas confirmés au 9 mai⁵⁷. Fin juillet, elle représentait

encore environ la moitié des cas confirmés dans le pays⁵⁸. Cherchant à contenir la propagation de la COVID-19, le gouvernement du Mali a pris diverses décisions qui ont

affecté la mobilité et l'accès aux moyens de subsistance à Bamako et dans le pays en général, notamment un couvre-feu (26 mars - 9 mai)⁵⁹ et la fermeture des frontières terrestres et aériennes⁶⁰.

Parmi les personnes interrogées lors de l'enquête COVID-19 du 4Mi à Bamako, en juillet, toutes connaissaient l'existence de la COVID-19, et toutes (sauf une) avaient peur de l'attraper et de l'impact que cela pourrait avoir sur leur santé. Aucune personne interrogée n'a indiqué que la COVID-19 avait joué un rôle dans sa décision de quitter son pays d'origine. Près de 60 % des répondants déclarent d'ailleurs avoir quitté leur pays d'origine avant la crise. Il est intéressant de noter que 97 % (28/29) des personnes interrogées à Bamako ont estimé que la situation vis-à-vis de la pandémie « s'améliorait », ce qui contraste fortement avec les réponses obtenues dans d'autres endroits du pays. Cela est révélé par le nombre de réponses « ça empire » dans l'enquête (Bamako - 0 %, 0/29 ; Gao - 44 %, 20/45 ; Kayes - 0 %, 0/15 ; Mopti - 27 %, 12/45 ; Tombouctou - 19 %, 14/73).

Graphique 12 : La situation pandémique s'améliore-t-elle ou non ?



Accès aux services et à l'assistance en matière de santé

Plusieurs informateurs clés ont exprimé la conviction que tout le monde - qu'ils soient maliens ou non - avait accès aux mêmes protections contre la COVID-19 (l'un d'entre eux faisant spécifiquement allusion à l'accès aux services de santé). Bien qu'aucun exemple précis n'ait été donné sur la manière dont cela pourrait (ou non) fonctionner

dans la pratique, les données de l'enquête 4Mi semblent soutenir l'idée que les réfugiés et les migrants peuvent obtenir des soins de santé : 79 % (23/29) des répondants déclarent qu'ils pourraient effectivement accéder aux services de santé s'ils présentaient des symptômes de la COVID-19. Les autres répondants (6) ont déclaré qu'ils ne savaient pas s'ils pouvaient ou non le faire. Il est à noter que tous les répondants avaient plus de 18 ans ; selon un informateur clé, les personnes de moins de 18 ans doivent être accompagnées pour accéder aux services de santé, ce qui pourrait constituer un obstacle à l'accès des jeunes migrants.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient reçu un soutien supplémentaire pendant la pandémie, tous les répondants de Bamako ont déclaré que non. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient eu besoin d'une aide supplémentaire dans le contexte de la pandémie, seuls 55 % (16/29) des répondants de Bamako ont répondu par l'affirmative. Cela contraste assez fortement avec les répondants du reste du Mali, dont 98 % (175/178) ont déclaré avoir besoin d'une aide supplémentaire, et peut suggérer que les structures de soutien aux réfugiés et aux migrants avant la COVID-19 étaient plus fortes à Bamako qu'ailleurs dans le pays.

Discrimination / xénophobie pendant la pandémie

Aucun informateur clé n'a mentionné avoir constaté une augmentation de la violence à l'encontre des étrangers à la suite de la pandémie, et plusieurs ont déclaré spécifiquement qu'ils ne pensaient pas que cela ait été un problème.

Cependant, en termes de discrimination et de xénophobie plus largement, les perspectives des informateurs clés étaient plus mitigées. Alors que plusieurs personnes, travaillant avec des OSC/ONG liées à la migration, ont déclaré qu'elles ne pensaient pas que cela constituait un problème particulier, deux informateurs clés qui travaillent dans et autour des gares routières (transporteurs), ainsi que deux informateurs clés qui sont associés aux centres d'accueil pour migrants avaient une perspective différente. Selon un transporteur, « il y avait beaucoup de discrimination à l'encontre des migrants » à la gare routière où il travaillait, et l'autre a déclaré que « les communautés les considéraient (les migrants) comme des sources de contagion pour la COVID-19 ».

Les deux derniers répondants ont montré une certaine divergence concernant l'évolution des perspectives communautaires. L'un d'eux a déclaré qu'après la période intense du COVID-19, la communauté se pose beaucoup de questions sur le lieu d'origine de tous les migrants, en vue de ne pas être victime de la contamination COVID-19. Selon l'autre, « au début il y avait une discrimination contre les migrants, ils avaient même peur

56 Africanews. Op Cit.

57 Dubois, O. (2020, 13 mai). [Mali : le Covid-19 en état de pouvoir civil et pouvoir religieux. Le Point Afrique.](#)

58 Luthi, E & Kone, D. (2020, 20 juillet). [Dans le combat du COVID-19 au Mali, la connaissance est le pouvoir. UNICEF.](#)

59 Chahed, N. (2020, 9 mai). [Mali/covid-19: Levée du couvre-feu sur toute l'étendue du territoire.](#)

60 OIM (2020, mars). [Afrique de l'Ouest et du Centre - COVID-19 - Suivi du contexte de la mobilité régionale.](#)

de quitter le centre d'accueil pour ne pas être discriminés par la population qui disait que ce sont eux qui apportent la maladie COVID-19 au Mali. Mais avec le temps, ce n'est plus le cas car les Maliens ne croient même plus à l'existence de la pandémie - certains pensent que c'est un projet du gouvernement pour se faire de l'argent ».

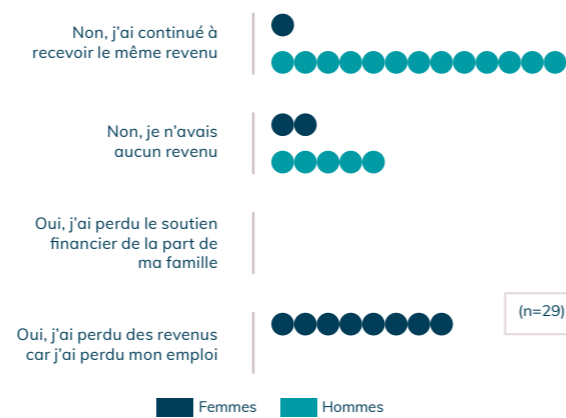
En revanche, aucune des personnes interrogées à Bamako dans le cadre de l'enquête COVID-19 du 4Mi n'a déclaré avoir été confrontée à une recrudescence du racisme et de la xénophobie dans le contexte de la pandémie. Cela peut indiquer que les cas de discrimination à l'encontre des réfugiés et des migrants étaient quelque peu limités dans le temps et dans l'espace. Ils ont semblé être plus importants dans les premiers jours de la pandémie, lorsque la peur et l'incertitude étaient généralement fortes, et dans les lieux - tels que les gares routières ou les centres d'accueil pour migrants à proximité de ces gares - où les populations de réfugiés et de migrants étaient particulièrement en transit.

Impacts de la COVID-19 sur le travail et la vie quotidienne

Les informateurs clés n'ont généralement pas parlé de pertes d'emplois importantes pour les réfugiés et les migrants provoquées par la pandémie, bien que les deux transporteurs interrogés aient attribué ces pertes d'emplois à la « suspicion » et à la « méfiance » de la population générale vis-à-vis des migrants. Les informateurs clés ont toutefois signalé certains domaines professionnels qui, selon eux, ont été particulièrement touchés, citant le transport et le travail de nuit comme étant affectés par le couvre-feu. Ils ont également souligné les difficultés liées au travail domestique et aux emplois dans les hôtels, les restaurants et les bars, qui sont considérés comme ayant affecté les femmes migrantes en particulier. Ces pertes semblent avoir été ponctuelles, comme l'a fait remarquer un informateur clé de l'ARACEM interrogé en août, qui a observé que les personnes avaient retrouvé leurs emplois dès la réouverture des établissements de restauration et de loisirs.

L'impact disproportionné de la COVID-19 sur les moyens de subsistance des femmes réfugiées et migrantes, avancé par les informateurs clés, est corroboré par les données du 4Mi. 28 % (8/29) des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête COVID-19 du 4Mi à Bamako ont déclaré avoir perdu des revenus en raison des restrictions imposées par COVID-19, ce qui a entraîné une perte de travail (48 % ont continué à recevoir le même revenu - 14/29 ; 24 % n'avaient aucun revenu avant la pandémie - 7/29). Les personnes interrogées qui ont déclaré avoir perdu des revenus étaient toutes des femmes, soit 73 % de l'ensemble des femmes réfugiées et migrantes interrogées à Bamako en juillet.

Graphique 13 : Pertes de revenus pendant la pandémie



Le stress et les déplacements restreints - parfois liés - ont été à la fois observés et mentionnés par les réfugiés et les migrants. Les informateurs clés ont parlé du stress inhérent au fait d'être empêché de retourner dans son pays d'origine et d'être enfermé avec une capacité de déplacement limitée. Interrogés sur les impacts sur leur vie quotidienne, 48 % (14/29) des répondants de Bamako à l'enquête COVID-19 du 4Mi ont déclaré être « plus inquiets et stressés », et un « manque de liberté de mouvement » a été cité par 34 % (10/29) des répondants (tous des hommes). Un informateur clé travaillant dans un centre d'accueil pour migrants géré par une ONG a souligné que l'un des défis posés par la restriction des mouvements est que les jeunes bloqués aux frontières ou dans les gares routières sont confrontés à des risques de maltraitance émotionnelle et physique, et risquent également plus de consommer du tabac et de l'alcool. Un autre informateur clé, qui travaille également dans un centre d'hébergement pour migrants géré par une ONG, a estimé que la limitation des déplacements avait à la fois un coût et un avantage, en évoquant le point de vue suivant :

« D'une part, l'impact a été très négatif et positif en même temps. Négatif, en ce qui concerne la limitation des voyages et également sur le plan financier, car ils ne pourront plus apporter leur contribution à leur famille respective. Positif, pour les enfants des rues et les filles qui se rendaient dans les zones d'orpaillage - ils ne peuvent plus se déplacer dans ces mauvais endroits - au moins, cela permet de freiner la prostitution et le trafic de filles mineures ».

Impacts de COVID-19 sur les voyages migratoires

Les informateurs clés, et les réfugiés et les migrants, ayant répondu à l'enquête COVID-19 du 4Mi, ont tous deux souligné que les questions frontalières constituent un défi particulier. Outre les difficultés évidentes que posent la fermeture des frontières pour les voyages aller ou retour, les informateurs clés ont également évoqué que le fait qu'être « bloqués » peut amener les gens à manquer d'argent. Parmi les répondants de l'enquête COVID-19 du 4Mi à Bamako, 66 % (19/29) ont cité une difficulté accrue à traverser les frontières lorsqu'on leur a demandé quel impact la crise avait eu sur leur voyage migratoire, bien que 24 % (7/29) des répondants n'aient signalé aucun impact.

Un informateur clé travaillant pour un centre d'accueil pour migrants a déclaré que :

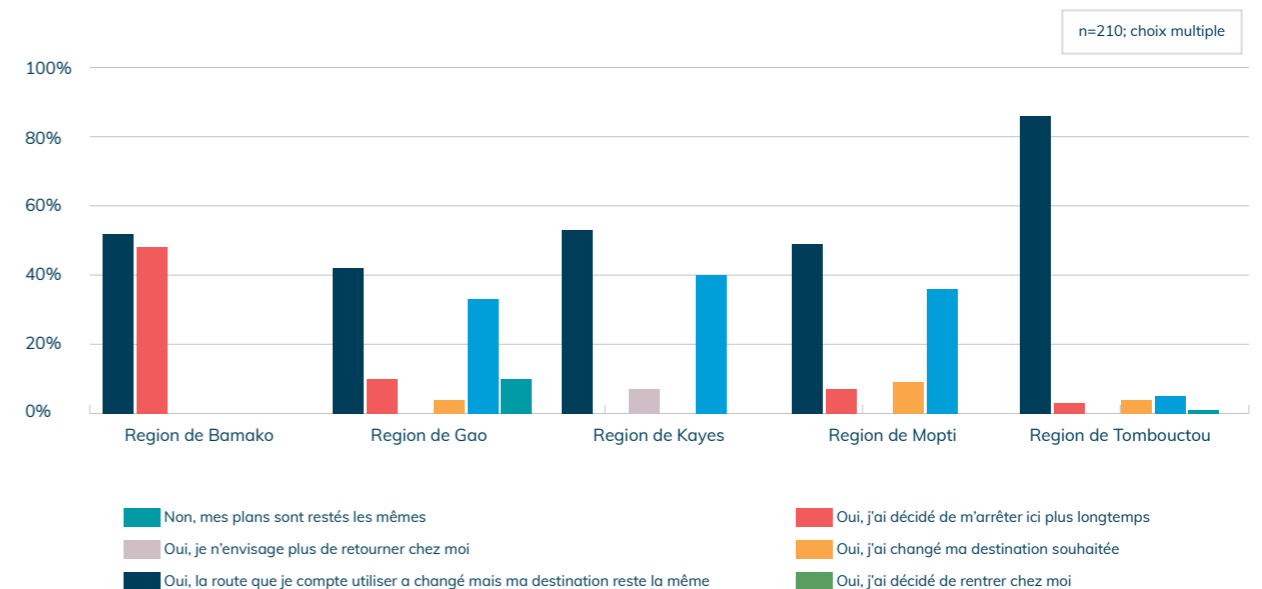
« face à cette pandémie, de nombreux migrants sont fatigués au point que certains d'entre eux se rendent aux frontières pour voir s'il existe des itinéraires de passeurs pour rentrer dans leur propre pays sans passer par les routes principale ».

Il a estimé que cela était particulièrement le cas pour les jeunes hommes migrants de Guinée, du Libéria, du Nigeria, et de la Sierra Leone. Cependant, selon les données de l'enquête COVID-19 du 4Mi, 97 % (28/29) des personnes interrogées à Bamako ont déclaré ne

pas savoir « comment le besoin d'utiliser des passeurs a changé » depuis le début de la crise COVID-19. Aucun des répondants de Bamako n'a indiqué avoir perçu un besoin accru de recourir à des passeurs pendant la pandémie, alors que près d'un tiers à deux tiers des répondants ont déclaré qu'il en était ainsi ailleurs au Mali (Mopti - 69 %, 31/45 ; Tombouctou - 64 %, 47/73 ; Kayes - 47 %, 7/15 ; Gao - 31 %, 14/45). Il se peut qu'il y ait ici une distinction à faire entre les migrants observés par l'informateur clé, qui souhaitaient apparemment retourner immédiatement dans leur pays d'origine, et l'échantillon de réfugiés et de migrants interrogés pour l'enquête 4Mi, dont aucun n'a déclaré vouloir rentrer chez lui et qui semblaient généralement ressentir moins d'urgence à se déplacer (voir ci-dessous).

Il existe également un contraste frappant entre les personnes interrogées à Bamako et ailleurs dans les pays dans la réponse à la question : « Avez-vous changé vos plans à la suite de l'épidémie de coronavirus ? ». Les réponses à Bamako étaient presque également réparties entre « Non, mes intentions restent les mêmes » (52 %, 15/29) et « Oui, j'ai décidé de m'arrêter ici plus longtemps » (48 %, 14/29). Alors qu'une pluralité de répondants dans tous les autres lieux d'enquête au Mali ont indiqué que leurs intentions restaient les mêmes, ce n'est qu'à Bamako qu'un pourcentage important de répondants a déclaré avoir décidé de rester plus longtemps là où ils se trouvent. Il semble très possible que les opportunités que Bamako offre jouent un rôle à cet égard.

Graphique 14 : Comment les plans de migration ont-ils changé ?



8. Conclusion

Bamako est une ville aux dynamiques migratoires complexes. C'est un carrefour important pour les personnes - Maliens, Africains de l'Ouest et autres - qui migrent à travers la région, ainsi que vers le nord, vers le Maghreb et l'Europe. C'est un pôle d'attraction important pour les migrations internes, et elle attire également des migrants d'autres régions, principalement d'Afrique de l'Ouest, qui viennent y travailler et s'installer. C'est une ville où les Maliens et les autres personnes, qui ont été expulsées de force ou qui sont revenues d'une migration vers d'autres pays, peuvent être intégrés et prendre un nouveau départ. C'est aussi une ville qui bénéficie de contributions importantes de la diaspora malienne.

Si Bamako a été mise en avant comme une ville de transit, il semble néanmoins que les réfugiés et les migrants en transit trouvent à Bamako un endroit où ils peuvent rester plus longtemps - souvent pour gagner de l'argent pour leurs voyages - et en particulier dans le contexte de la pandémie COVID-19. Il ne semble pas que l'État ait joué un rôle majeur dans la création d'un environnement favorable aux réfugiés et aux migrants à Bamako par sa politique ; ce sont plutôt des facteurs tels que le marché du travail (par exemple une industrie de la construction en plein essor), une certaine abondance d'organisations pouvant fournir assistance et soutien, et une culture d'accueil et d'hospitalité, qui semblent être les principaux éléments d'opportunité. A l'inverse, le gouvernement du Mali met plutôt l'accent sur la création d'opportunités et de garanties pour la migration de ses propres citoyens, sur le soutien lors de leur retour au Mali, et sur les mécanismes permettant de tirer parti de l'impact des contributions de la diaspora sur le développement. Cela n'est peut-être pas surprenant étant donné l'ampleur des flux de transferts de fonds vers le Mali et la visibilité de ces fonds dans les projets de développement communautaire.

Les risques pour les réfugiés et les migrants existent réellement à Bamako, et selon les données du 4Mi, les forces de sécurité (y compris la police) jouent un rôle important dans des incidents tels que l'extorsion et les agressions physiques. Néanmoins, les risques non liés à la violence apparaissent comme les plus importants dans cette étude de cas. En effet, la majorité des personnes interrogées (57 %) ayant signalé des incidents de protection à Bamako ont indiqué qu'elles avaient payé un pot-de-vin ou un cadeau à des représentants du gouvernement. En outre, les résultats de l'enquête qualitative montrent l'accent mis sur les risques socio-économiques.

Si l'on peut dire que la pandémie COVID-19 a fait courir un risque majeur aux réfugiés et aux migrants, les indications de discrimination à leur encontre demeurent limitées et les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête 4Mi ont largement déclaré pouvoir accéder aux soins de santé en cas de besoin. Toutefois, la pandémie et les mesures prises pour la contrer ont entraîné un stress accru et une perte de revenus chez les femmes interrogées dans le cadre du projet 4Mi.

Annexes : Entretiens menés

Tableau 2 : Entretiens avec des informateurs clés - Tunis

#	Date	Organisation
1	10/08/2020	Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR)
2	11/08/2020	Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (INLTP)
3	12/08/2020	Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)
4	12/08/2020	Institut arabe des droits de l'homme (IADH)
5	12/08/2020	Conseil Tunisien pour les Réfugiés (CTR)
6	12/08/2020	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
7	17/08/2020	Municipalité de Raoued
8	19/08/2020	Municipalité d'Ariana
9	19/08/2020	Terre d'Asile Tunisie
10	21/08/2020	Municipalité de La Marsa

Tableau 3 : Entretiens avec des réfugiés et des migrants - Tunis

#	Date	Country of Origin	Gender	Location
1	01/04/2020	Côte d'Ivoire	Femme	La Soukra
2	02/04/2020	Côte d'Ivoire	Femme	Raoued
3	18/08/2020	Mali	Homme	Cité Mansoura (Ariana)
4	19/08/2020	Côte d'Ivoire	Femme	Ariana
5	19/08/2020	Guinée	Femme	El Aouina
6	20/08/2020	Syrie	Homme	Ariana
7	20/08/2020	Côte d'Ivoire	Homme	Ain Zaghouan
8	22/08/2020	Côte d'Ivoire	Homme	La Marsa
9	24/08/2020	Libye	Femme	Les Berges du Lac 2
10	24/08/2020	Côte d'Ivoire	Femme	La Marsa
11	25/08/2020	Mali	Femme	Cité Wahat (El Aouina)
12	25/08/2020	Libye	Homme	.62
13	25/08/2020	Soudan	Homme	El Aouina
14	26/08/2020	Soudan	Homme	La Marsa
15	26/08/2020	Côte d'Ivoire	Femme	La Soukra
16	28/08/2020	Côte d'Ivoire	Homme	Ain Zaghouan
17	30/08/2020	Cameroun	Homme	Ettadhamen
18	30/08/2020	République centrafricaine	Homme	La Soukra
19	31/08/2020	Soudan	Homme	Centre-ville
20	01/09/2020	Cameroun	Femme	Centre-ville
21	17/09/2020	Côte d'Ivoire	Femme	Dar Fadhal (La Soukra)
22	21/09/2020	Burkina Faso	Femme	Le Kram

Tableau 4 : Entretiens avec des informateurs clés - Bamako

#	Date	Organisation
1	23/06/2020	ONG de développement avec des programmes de migration
2	29/06/2020	ONG ayant un programme de migration
3	13/07/2020	Fonctionnaire du gouvernement
4	17/07/2020	ONG de développement avec des programmes de migration
5	19/07/2020	ONG de migration et de développement
6	19/08/2020	Transporteur - Medina-Coura
7	20/08/2020	Transporteur - Auto-gare
8	25/08/2020	ARACEM - Association des Refoulés de l'Afrique Centrale au Mali
9	27/08/2020	CIGEM - Centre d'Information et de Gestion des Migrations
10	Durant septembre 2020	Echanges par e-mails avec l'AME - Association Malienne des Expulsés

Tableau 5 : Entretiens avec les réfugiés et les migrants - Bamako

#	Date	Organisation	Gender	Location
1	07/07/2020	Liberia	Femme	Sotuba ACI
2	07/07/2020	Guinée	Homme	Sotuba ACI
3	26/08/2020	Bénin	Homme	Niamakoro
4	26/08/2020	Cameroun	Femme	Niamakoro
5	10/09/2020	Guinée	Homme	Sebenikoro
6	10/09/2020	Guinée	Homme	Sebenikoro

62 Le lieu où se trouve cette personne interrogée est caché pour des raisons de sécurité.



Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial composé de sept centres régionaux et d'une unité centrale à Genève qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte. Le MMC est une source majeure de collecte et diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et est régi par celui-ci. Les équipes mondiales et régionales du MMC sont basées à Amman, Copenhague, Dakar, Genève, Nairobi, Tunis, Bogota et Bangkok.

Pour plus d'informations, visitez le site : Mixedmigration.org

RECHERCHÉ PAR :



COMMANDÉ PAR :



EN COLLABORATION AVEC :



SOUTENU PAR :

